

2019

Rapport d'activités



- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- EAU POTABLE
- ASSAINISSEMENT
- EAUX NATURELLES



Management
System
ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
OHSAS 18001:2007

www.tuv.com
ID 9000000185

TABLE DES MATIÈRES

<i>Édito 2019</i>	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	
<i>2019 en images et en chiffres</i>	4
<i>Une structure publique pour l'environnement</i>	6
<i>Solidarité financière</i>	9
<i>Responsabilité sociétale</i>	10
TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS	15
<i>Tous acteurs de nos déchets</i>	16
<i>Gestion des déchets lotois</i>	20
<i>Coopération interdépartementale</i>	27
<i>Bilan financier</i>	28
DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES	31
<i>Les réseaux de chaleur bois</i>	32
<i>Bilan financier</i>	35
CYCLE DE L'EAU	37
<i>Un service mutualisé</i>	38
<i>L'accompagnement à l'exploitation</i>	39
<i>L'accompagnement des projets</i>	40
<i>La production d'eau potable</i>	41
<i>L'accompagnement à l'assainissement non collectif</i>	42
<i>Le traitement des boues</i>	43
<i>Les eaux naturelles</i>	44
<i>Bilan financier</i>	45
<i>Lexique</i>	47

ANNEXES

*Disponibles en ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents > Rapports d'activités"*

ÉDITO 2019

Il y a près de 25 ans, le Syded était créé pour répondre aux enjeux environnementaux sur notre territoire, notamment en gérant de manière responsable nos déchets.

Aujourd'hui, le Syded intervient toujours sur cette compétence historique, mais il a élargi son champ d'actions. Les énergies renouvelables et le cycle de l'eau ont étoffé ses missions avec l'objectif de toujours agir en faveur de l'environnement. Agir, à l'échelle départementale bien sûr, car c'est la bonne dimension pour être efficace, pour mutualiser et pour maîtriser les coûts. L'union fait la force, surtout dans un territoire rural comme le nôtre.

Les efforts entrepris depuis de longues années sur les aspects qualité, environnement et sécurité des salariés ont été récompensés par une triple certification. Chose rare dans le privé, obtenir cette triple distinction est exceptionnel pour une collectivité publique. Preuve, s'il en fallait une, que le Syded a un fonctionnement adapté pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

La crise économique qui s'est aggravée sur le marché de la revente des matériaux complique la situation financière du Syded et de tous les opérateurs du service public des déchets. Le Syded a connu sa première année de déficit en presque 25 ans d'existence !

Malgré tout, nous pouvons être fiers de ce service public lotois pour l'environnement, efficace grâce aux agents qui sont mobilisés, chaque jour, sur nos différents sites du département. Remercions aussi les élus qui se sont particulièrement investis pendant cette mandature et qui ont permis au Syded de grandir.

Le Syded continuera à engager les acteurs locaux, sur la voie de l'économie circulaire et toujours au service du bien commun et de l'environnement, sujets qui me sont particulièrement chers.

Gérard MIQUEL



2019



Lancement de la campagne de communication sur le verre



Remise de la triple certification par TÜV RHEINLAND

JANVIER

MAI

JUIN

Renforcement du partenariat avec la Ligue contre le cancer



-3%

de diminution des ordures ménagères résiduelles

DÉCHETS

143 873 t

de déchets pris en charge

-18kg

par habitant de déchets en moins grâce au compostage

BOIS ÉNERGIE

2303 t

équivalent pétrole évitées, soit 1015 tours du monde en voiture

15

réseaux de chaleur au bois

80%

des marchés conclus avec des entreprises locales

30,9 M€

budget de fonctionnement

297

emplois

EN IMAGES ET EN CHIFFRES

Cinquième rencontre des référents environnement



Obtention du trophée tri Métal

SEPTEMBRE

OCTOBRE

DÉCEMBRE



Sensibilisation du personnel du Syded au rôle de Sapeur Pompier Volontaire dans le cadre de l'accord entre le SDIS 46 et le Syded



Obtention du label écoréseau de chaleur



2 950
élèves sensibilisés

75%
des CM1-CM2

EAU POTABLE

88%

des abonnés lotois à l'eau potable sont représentés par une collectivité adhérente au Syded

25 700

résultats d'analyse

EAUX NATURELLES

23

baignades officielles accompagnées

989

prélèvements aquatiques

ASSAINISSEMENT

95%

des stations de traitement des eaux usées du département sont suivies par le Syded.

9 795 t

de boues traitées

UNE STRUCTURE PUBLIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Né de la volonté des élus locaux pour traiter la question des déchets à l'échelle départementale dès 1996, le Syded a rassemblé l'ensemble des collectivités du département pour mutualiser les moyens et en faire un territoire avant-gardiste et solidaire sur la gestion des déchets. En plus de cette compétence historique, le Syded s'est progressivement vu confier d'autres activités, toujours au service de l'environnement.

5 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES POUR LE LOT

- DÉCHETS
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ASSAINISSEMENT
- EAU POTABLE
- EAUX NATURELLES

UN SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL DÉPARTEMENTAL

Le Syded est un syndicat mixte ouvert et à la carte. Chaque collectivité peut choisir d'y adhérer pour une ou plusieurs compétences. Ainsi, le Syded se voit confier la réalisation de missions de service public dans ses 5 domaines d'intervention. Pour répondre à cette ambition, sa structure juridique en EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) lui confère un fonctionnement proche de celui d'une entreprise : comptabilité, personnel de droit privé, recherche de productivité, ventes de matériaux, d'énergie et aussi de prestations.

Comme toute structure publique, le Syded est dirigé par des élus locaux qui représentent chaque collectivité adhérente ainsi que le Département du Lot. Ces élus sont rassemblés au sein d'un Comité syndical qui vote les décisions en assemblée délibérante.

Les agents du Syded, organisés en différents services et sites sur le département sont chargés de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

⊕ DES ÉLUS LOCAUX AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque conseil municipal nomme des représentants dans les différentes instances intercommunales ou directement au Syded selon les compétences. Le Syded est donc piloté par des élus du territoire, issus des communes, des communautés de communes ou d'agglomération ainsi que des syndicats des eaux ou de traitement des déchets. Cela favorise la prise en compte des intérêts locaux, au service des Lotois et de l'environnement. Les élections municipales de 2020 entraînent un renouvellement de l'ensemble des instances décisionnaires : Président.e, Vice-président.es, Comité syndical...



➤ Mutualisé à la bonne échelle

« L'Union fait la force », surtout dans un territoire rural et dispersé comme celui du Syded. La mise en commun des moyens (centres de tri, déchetteries, réseaux de chaleur...) permet de gagner en efficacité tout en maîtrisant les coûts. Cette idée de mutualisation se retrouve aussi dans la volonté de partager des connaissances et des

savoir-faire pour développer une expertise de territoire (ingénierie, communication...). Le regroupement à l'échelle départementale apparaît comme une évidence pour agir dans l'intérêt général afin de faire face aux enjeux environnementaux et aux incidences financières qui en découlent.

➤ Solidaire des territoires

Une des raisons d'exister du Syded est le principe de solidarité entre les adhérents. L'offre de services est identique sur tout le territoire, pour tous les Lotois. Chacun trie les déchets avec les mêmes consignes, se rend dans la déchetterie de son choix et paie son énergie du réseau de chaleur au bois au même prix.

Chaque collectivité dispose de moyens mutualisés. Le Syded applique la péréquation des coûts à l'ensemble de ses activités : les tarifs sont identiques sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la taille de la collectivité ou sa situation géographique. Ce principe garantit une cohésion et une solidarité départementale.

➤ Géré à 100 % par le service public

Le Syded dispose de ses propres moyens humains et matériels pour assurer la gestion du service public qui lui est confiée. Alors que certaines collectivités font le choix de déléguer à des groupes privés la gestion de leurs équipements et services, le Syded a fait le choix d'une plus grande autonomie en renforçant ses propres moyens.

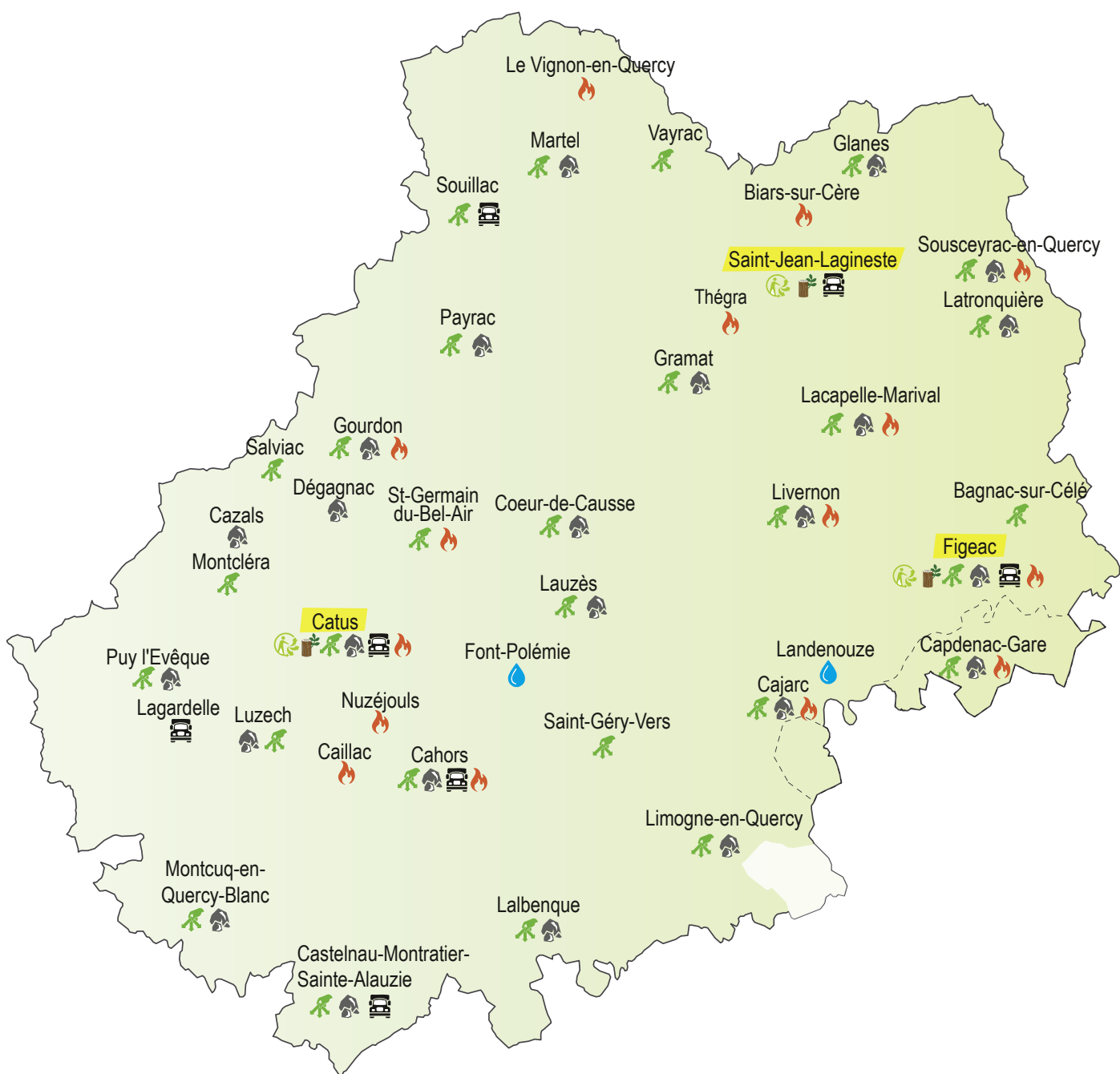
Certaines activités de traitement de déchets sont sous-traitées, car il n'existe pas d'installation sur le territoire (valorisation énergétique, stockage...). Ce fonctionnement en régie présente l'avantage de favoriser l'emploi local sur tous les secteurs du département, avec une grande diversité de métiers et de niveaux de qualification.

➤ Garant de la maîtrise des coûts

La préservation de l'environnement a un coût. La mutualisation, la gestion interne et le principe de solidarité permettent de maîtriser les dépenses et d'améliorer les recettes. Les activités du Syded sont de plus en plus exposées aux augmentations de taxes, aux diminu-

tions des subventions ainsi qu'à la fluctuation des marchés (revente des matériaux). Le champ d'action départemental permettra de limiter les inévitables hausses de coût dans les années à venir.

UN PARC D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS



ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri
- 29 déchetteries
- 3 plateformes de compostage et de valorisation du bois
- 7 quais de transfert
- 24 ISDI ou assimilés (gravats)
- 15 réseaux de chaleur au bois
- 2 unités de production d'eau potable

ÉQUIPEMENTS MOBILES

- 3 tracteurs routiers et 2 semi-remorques
- 18 camions polybennes
- 10 remorques poids-lourds dont une porte engins
- 32 engins (manutention, excavation, chargement, compactage)
- 4 broyeurs et 2 cribles routiers
- 56 véhicules légers
- 250 bennes

GESTION INDUSTRIELLE ET SERVICE PUBLIC

Le Syded gère la totalité de son activité en régie. Cela signifie qu'il construit et exploite l'ensemble de ses sites industriels, chose rare pour une collectivité publique. Ce fonctionnement permet de maîtriser les activités grâce aux compétences et ressources internes. Cela garantit aussi une activité économique pour le territoire, créatrice de valeur et d'emplois.

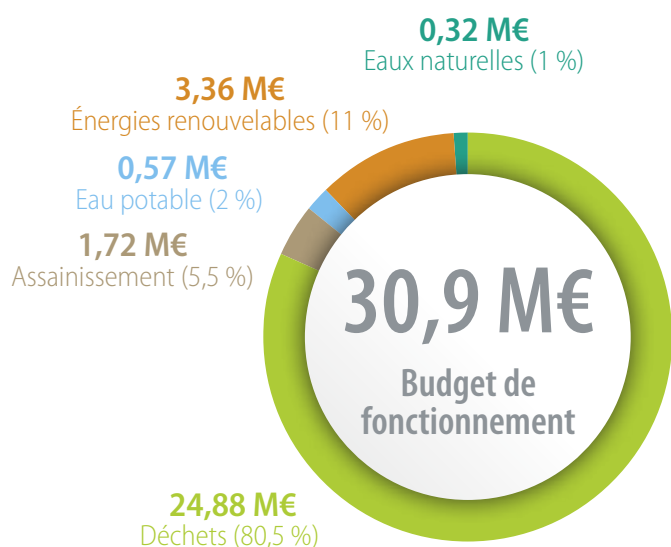
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

Le Syded dispose de 5 budgets distincts, un pour chaque domaine d'activités : Déchets, Énergies renouvelables, Assainissement, Eau potable, Eaux naturelles. Avec 5 domaines compétences regroupées sous une seule entité, toute la structure est mutualisée (direction, services supports...)

⊕ LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES BUDGETS

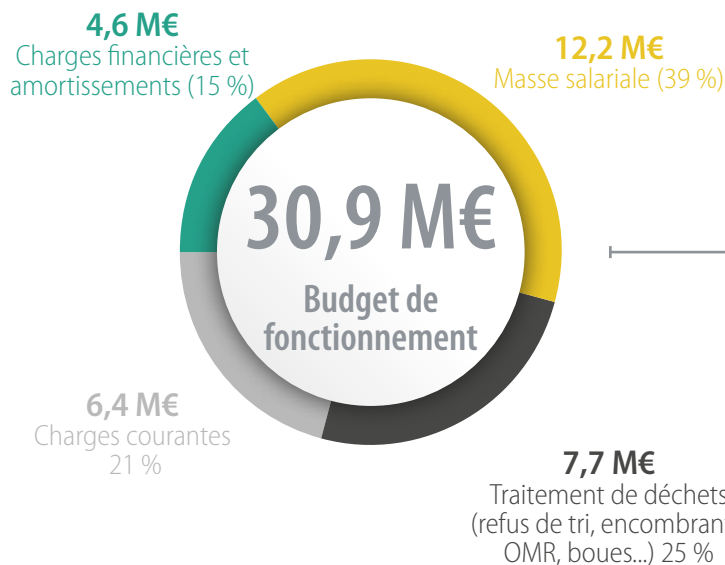
La solidarité financière s'applique aux adhérents et aux Lotois avec le principe d'un tarif unique pour un même service. En revanche, les budgets des activités sont indépendants, ce qui signifie que la solidarité financière ne s'applique pas entre les compétences du Syded. Chacune possède son propre budget et doit parvenir à l'équilibre financier.

➤ L'activité «déchets» prédominante



L'activité historique du Syded, le tri et le traitement des déchets, représente plus de 80 % du budget global. Le budget de fonctionnement ci-dessous correspond à l'ensemble des dépenses des 5 budgets distincts. Un budget par compétence est présenté dans les chapitres correspondants.

➤ La masse salariale, premier poste de dépense



Le Syded a fait le choix d'effectuer en régie l'ensemble de ses missions de service public. La volonté de favoriser l'emploi sur le territoire se traduit dans la ventilation des dépenses avec les charges de personnel qui représentent 39 % des dépenses.

Les opérations de traitement de déchets, notamment à l'extérieur du territoire, représentent aussi un poste de dépenses important.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

L'humain et l'environnement ont toujours été au cœur des préoccupations du Syded. La structure est engagée dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) depuis plusieurs années et se positionne comme un acteur économique, social et environnemental du territoire.

L'ENGAGEMENT SOCIAL

➤ Démarche inclusive

Les personnes et leurs compétences représentent la véritable richesse de la structure qui mise sur les formations et les évolutions internes comme sources de développement. La volonté de gérer en totalité ses activités en direct permet de maintenir de l'emploi sur le territoire, pour des hommes et des femmes aux parcours et qualifications variés.

+ ÉQUIPE DE NUIT

Pour faire face aux stocks importants de déchets à trier et dans l'attente de la mise en service d'un nouvel équipement à Catus, le Syded a mis en place une équipe de tri de nuit à Saint-Jean-Lagineste pendant 27 semaines.

Activité bois-énergie

10 agents / 3 % de l'effectif

Activité cycle de l'eau

26 agents / 9 % de l'effectif

Services supports

44 agents / 15 % de l'effectif

Activité déchets

217 agents / 73 % de l'effectif



Effectif moyen 2019 :

297 ETP
dont 45 intérimaires

50
métiers

1 emploi pour
600
habitants

Le Syded mène des actions en faveur de ses agents pour faciliter leur emploi, quelle que soit leur situation. Cette démarche se traduit par des efforts constants : recherche de reclassement ou d'aménagement pour adapter le poste de travail pour ceux dont l'état de santé le nécessite, prise en compte de la pénibilité, incitation à la mobilité interne avec une priorité donnée aux agents Syded pour pourvoir les postes vacants.

RECOURS À L'INTÉRIM SOLIDAIRE

Le Syded est aussi un employeur reconnu pour son engagement solidaire sur le territoire. En 2019, il a conclu deux marchés avec des associations d'intérim spécialisées dans l'inclusion : Ad'Oc Intérim et l'association Regain afin de favoriser le recrutement local de personnes en situation difficile.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES

En 2019, un nouvel index s'impose aux entreprises de plus de 50 salariés afin d'établir leur niveau d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le Syded a obtenu la note de 94/100, confirmant une très bonne égalité professionnelle.

+ ADHÉSION AU « CLUB DES ENTREPRISES INCLUSIVES DU LOT »

Au mois de juin, le Syded est devenu membre de ce groupe qui rassemble les principaux employeurs du département et participe ainsi à une réflexion globale sur les actions à entreprendre en faveur de l'emploi des personnes en difficulté sur le territoire (travailleurs handicapés, issus des quartiers prioritaires, jeunes peu qualifiés...).



Formation à la manipulation d'extincteur

PRIORITÉ AUX FORMATIONS DE SÉCURITÉ

Le plan de développement des compétences a bénéficié à près de la moitié de l'effectif en CDI.

Le budget alloué à la formation s'élève à 51 809 €, bien au-delà de l'obligation légale.

100 agents ont reçu une formation sur le thème de la sécurité.

1506 h
de formation

135
agents formés

➤ Démarche protectrice

Le caractère industriel des activités du Syded requiert une attention particulière à la sécurité des agents. Une politique de prévention permet de compléter les formations individuelles pour assurer des conditions de travail saines. Chaque évolution des activités au sein de l'entreprise fait l'objet d'une mise à jour du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques). Cette année, ce document intègre l'activité d'une équipe de nuit à Saint-Jean-Lagineste et la reprise de la gestion du réseau de chaleur de Nuzéjous.

+ AMÉLIORER L'ERGONOMIE DES POSTES DE TRI

Depuis 2007, le Syded mène des actions pour améliorer l'ergonomie des postes de tri et prévenir les troubles liés aux gestes répétitifs. Pour aller plus loin dans cette démarche, un protocole de gestes d'échauffement et d'étirement a été testé sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste. Élaboré en collaboration avec la médecine du travail, ce dispositif permet à chaque agent d'adopter des gestes simples avant et après son poste, sur la base du volontariat.

➤ Démarche citoyenne

SOUTENIR LES POMPIERS DU LOT

En tant qu'établissement public, le Syded s'investit dans les actions citoyennes et en faveur du territoire. La convention avec le SDIS 46 a été renouvelée et encadre la mise à disposition d'agents du Syded en tant que Sapeur Pompier Volontaire. En 2019, le Syded compte 5 agents SPV. Le SDIS 46 a organisé un stand d'informations dans les locaux du siège social, afin de faire connaître ses missions et favoriser l'engagement d'agents du Syded au sein de ses effectifs. De plus, les offres d'emplois du Syded intègrent désormais la mention « Pompier bienvenu » qui signifie qu'à compétences égales, la priorité d'emploi sera donnée à un Pompier Volontaire.

FAVORISER LE DON DU SANG

Comme chaque année, le Syded a accueilli une collecte publique de l'Établissement Français du Sang. Pour favoriser ce geste solidaire, les agents volontaires basés à Catus ont pu faire un don pendant leur temps de travail lors d'une journée en décembre.

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

➤ Gérer les incidents environnementaux

Les activités industrielles du Syded présentent des risques environnementaux qui font l'objet d'une prévention et d'une surveillance accrues. Malgré cela, certains incidents se produisent. Pour l'année 2019, 19 incidents ont été relevés sur l'ensemble des activités (incendies de compost, départs de feu, déversement de produits dangereux, gestion de matières dangereuses...). Tous ont été maîtrisés, parfois avec l'aide de services spécialisés et aucun n'a eu d'impact significatif sur l'environnement.



Intervention d'une équipe de déminage pour la destruction d'une bouteille d'acide picrique déposée illicitement par un usager sur la déchetterie de Luzech.

➤ Améliorer et prévenir

RÉDUCTION DES LIXIVIATS À FIGEAC

D'importants travaux ont été entrepris à partir de 2018, sur l'ISDND (ancien centre d'enfouissement) de Figeac. L'objectif était de limiter les infiltrations d'eau de pluie dans les déchets (lixiviats). Les premiers résultats attestent d'une réduction de 50 % de ceux-ci.

PRÉVENIR LE REMPLISSAGE DES DÉPÔTS DE GRAVATS (ISDI)

L'année 2019 a été marquée par des tests sur le recyclage des gravats apportés en déchetterie. L'objectif est de trouver des partenaires capables de les valoriser et les transformer en sous-produits du BTP et des TP. Cela permettra, à terme, de ne plus les enfouir dans les ISDI et de les intégrer dans un schéma d'économie circulaire.

➤ Maîtriser le cadre réglementaire

Les activités sont soumises à une réglementation très précise pour garantir leur exécution dans le respect de l'environnement et de l'humain. La DREAL a effectué 4 contrôles sur nos installations en

2019 (3 déchetteries et 1 centre de tri). Ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie notable.

➤ Acheter durable, acheter local

La politique d'achat du Syded intègre des critères environnementaux dans l'attribution des marchés. Ainsi, les questions de développement durable constituent l'un des critères d'attribution des marchés. Les exigences environnementales sont aussi présentes sous forme de clauses dans les contrats avec les prestataires en les obligeant à respecter des normes ou des certifications officielles par exemple.

Des marchés ou lots sont réservés à des entreprises adaptées favorisant l'emploi des travailleurs handicapés, défavorisés ou à des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Pour favoriser le positionnement des PME locales et malgré un montage plus complexe, le Syded fait le choix d'allotir un grand nombre de marchés.

⊕ UN MARCHÉ SOLIDAIRE

À l'occasion du passage des marchés pour les papiers à en-tête et les enveloppes, un lot a été réservé aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE).

C'est dans ce cadre que l'ESAT Boissor, situé à Luzech (46 - Lot) a été retenu en 2019.

80 %

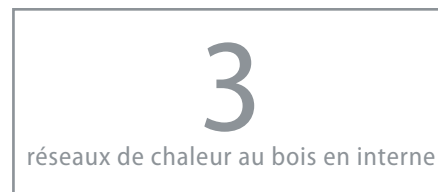
des marchés conclus avec des entreprises locales (Lot et départements limitrophes)

➤ Préserver les énergies

Le Syded s'efforce d'être vertueux vis-à-vis des consommations énergétiques de ses équipements fixes et mobiles.

LA PRODUCTION DE CHALEUR AUTONOME

Les 4 principaux sites (siège social et les 3 bases de valorisation) sont chauffés par une chaufferie bois dont le combustible est produit en interne. Le siège social est également équipé d'un système qui récupère la chaleur produite par les serveurs informatiques pour la distribuer dans le réseau de chauffage.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZOLE

La flotte de véhicules légers comprend 4 véhicules électriques. Ils sont réservés en priorité pour tous les déplacements ne nécessitant pas de transports volumineux. En 2019, 50 000 km ont été parcourus grâce à ces véhicules, soit 2 200 l de gazole économisés et surtout près de 6 t de CO² évitées.



La flotte de poids-lourds comprend 4 camions aux normes EURO VI avec boîte de vitesse robotisée, permettant de réduire la consommation de carburant.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

Un hangar de stockage du bois de Figeac est équipé de panneaux photovoltaïques qui permettent de produire de l'électricité, revendue à EDF. Les sites les plus importants du Syded sont pourvus d'un système de production d'eau chaude solaire autonome.



Une politique de remplacement des ampoules usagées par des LED est déployée depuis plusieurs années pour permettre de maîtriser les consommations d'électricité afférentes.

➤ Démarche éco-exemplaire interne

Le devoir d'exemplarité a incité le Syded à mettre en place une démarche à destination de ses propres agents pour les sensibiliser à tous types d'actions vertueuses pour l'environnement : réduire la consommation de papier, trier et composter, limiter les consumma-


tions d'eau et d'électricité, favoriser le covoiturage, acheter durable. Un livret de « l'agent écoexemplaire » est remis à chaque nouveau salarié et un plan d'action est mis en œuvre chaque année pour consolider et développer de nouvelles pratiques écoexemplaires.

+ OBTENTION D'UNE TRIPLE CERTIFICATION



Au mois de juin, le Syded s'est vu décerner une triple certification récompensant sa démarche d'amélioration continue, la place donnée à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que la prise en compte de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.

Obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement est une performance rare dans le secteur privé, encore plus dans le public. Le Syded est le seul établissement public dans le Lot à posséder ces trois certifications sur l'ensemble de ses infrastructures et de ses activités. Remise par l'organisme indépendant TÜV Rheinland, cette certification récompense une démarche interne entreprise depuis une dizaine d'années.



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Depuis 1996, le Syded a pour mission de réduire et de valoriser les déchets ménagers du département.

Objectif 1 : Réduire la production de déchets à la source pour limiter leurs impacts environnementaux et économiques.

Objectif 2 : Valoriser au maximum les déchets, par tous les moyens.

La mission de l'activité déchets s'appuie sur 5 axes :

- Sensibiliser et communiquer sur la réduction de déchets et les dispositifs existants comme le tri sélectif et le compostage
- Trier les déchets ménagers issus de la collecte sélective en vue de leur recyclage
- Ramasser le verre déposé dans les conteneurs et l'envoyer vers la filière de recyclage
- Gérer les 29 déchetteries qui permettent l'apport volontaire de déchets spécifiques
- Traiter les ordures ménagères issues de la collecte

TOUS ACTEURS DE NOS DÉCHETS

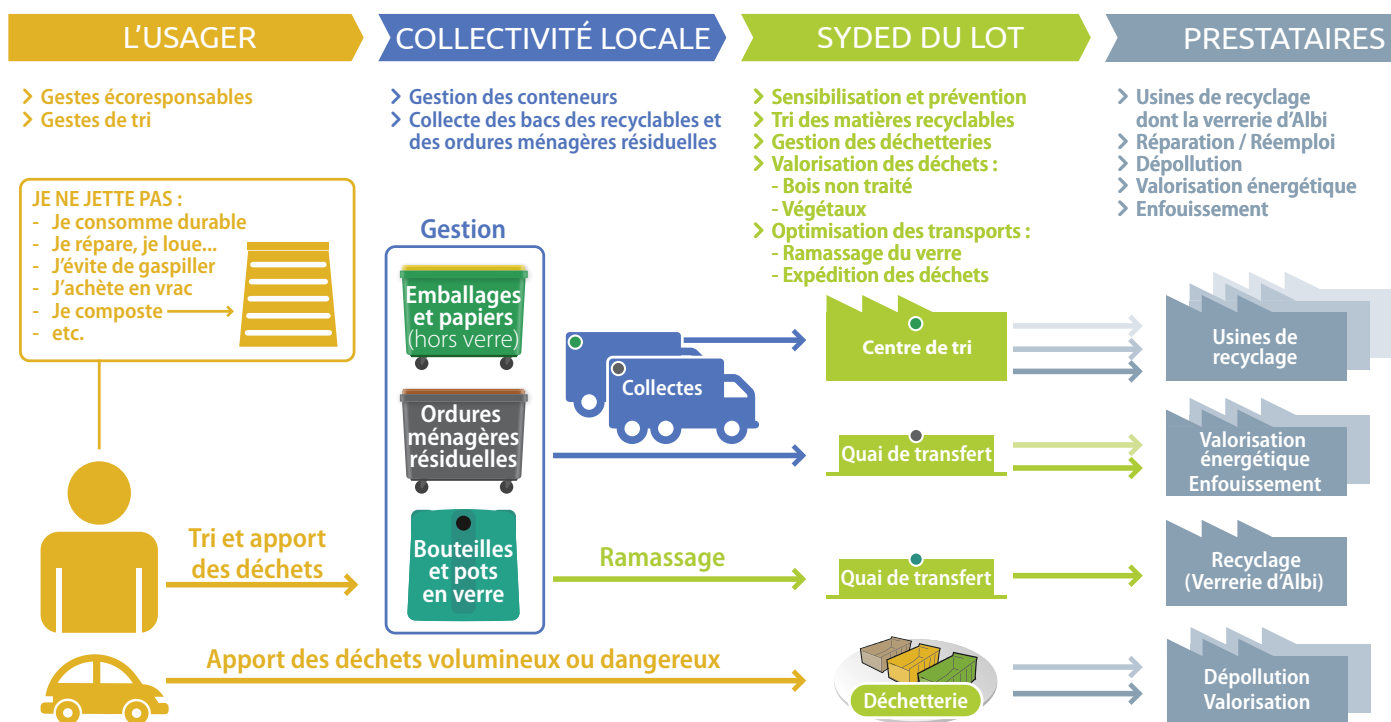
Les lois encadrant les activités liées aux déchets se densifient chaque année et les contraintes financières associées sont exponentielles. Au-delà de la valorisation maximale des déchets, le Syded agit pour une réduction drastique de leur production sur le territoire. Du geste citoyen au traitement final du déchet, une véritable chaîne d'acteurs se met en place pour assurer ce service public essentiel, garant de la salubrité et du respect de l'environnement.

QUI FAIT QUOI DANS LE LOT ?

100 % des collectivités en charge de la collecte des déchets dans le Lot adhèrent au Syded pour la compétence « Déchets ». Cette confiance partagée permet de mettre en œuvre un véritable plan de prévention et de traitement des déchets à l'échelle départementale afin de mutualiser et rationaliser les moyens déployés. Chaque collectivité joue son rôle, de la collecte au traitement final des

déchets. L'utilisateur est au cœur du dispositif grâce à son geste de tri et son comportement citoyen.

6 collectivités adhérentes : CA du Grand-Cahors, CC du Grand-Figeac, CC de la Vallée du Lot et du Vignoble, Cauvaldor, SICTOM des Marches du Sud-Quercy, SYMICTOM du Pays de Gourdon.



+ 400 RÉFÉRENTS ENVIRONNEMENT DANS LES COMMUNES

En 2015, un ou plusieurs bénévoles ont été désignés par leur conseil municipal afin de promouvoir et de déployer des actions en faveur de l'environnement. Ils sont le trait d'union entre le Syded et les habitants, permettant de toucher chaque Lotois en s'adaptant aux spécificités locales. Leur engagement est indispensable pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction de déchets. En 2019, ce dispositif propre au territoire du Lot, a été largement mis en avant par les organismes spécialisés au niveau régional et national. Le renouvellement est prévu en 2020, à la suite des élections municipales.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

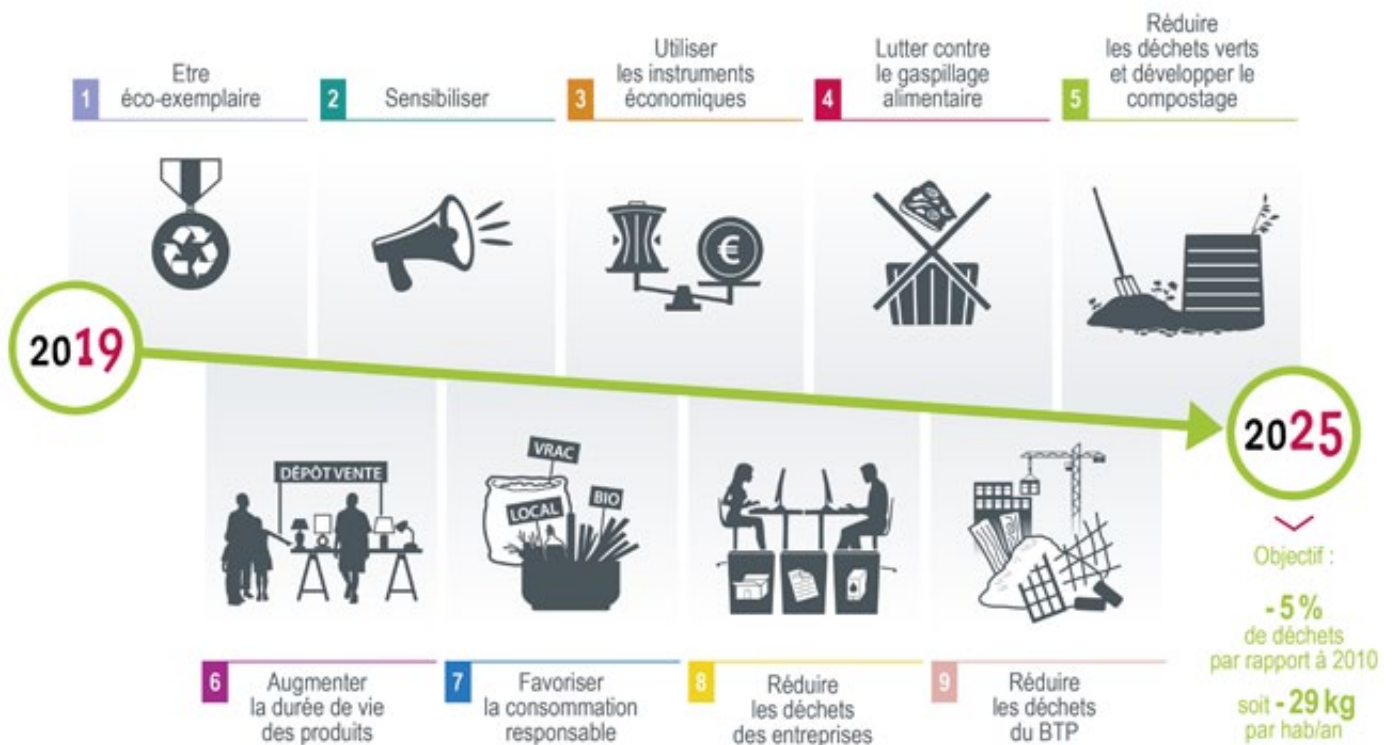
« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Ce slogan utilisé par les mouvements « 0 déchet » en France et dans le monde est un des objectifs du Syded. Premier territoire d'Occitanie à avoir bouclé le programme « Territoire 0 déchet, 0 gaspillage », le Syded

continue d'agir en faveur de la réduction de déchets au travers de nombreuses actions pour détourner, réutiliser, réparer, donner, recycler et surtout sensibiliser la population.

► Un programme local pour réduire la quantité de déchets

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) rassemble les 6 collectivités en charge de la collecte des déchets sur le territoire. Il a pour objectif final de réduire de 5 % (29 kg / hab) les Déchets Ménagers et Assimilés à l'horizon

2025 par rapport à l'année de référence 2010. Ce programme est également un moyen d'atteindre, à l'horizon 2030, l'objectif fixé par la Loi économie circulaire et lutte contre le gaspillage (-15 % de DMA en kg / hab par rapport à 2010).



► 7 animateurs de terrain

Ces agents sont chargés de toutes les actions visant à sensibiliser les Lotois aux bonnes pratiques en matière de tri sélectif, de réduction des déchets et d'écoresponsabilité. Ils interviennent sur tout le département auprès des particuliers, des établissements scolaires, des collectivités, des entreprises, des associations et travaillent main dans la main avec ces structures sur la gestion de leurs déchets. Ils animent le réseau des 400 référents environnement en les accompagnant sur le terrain.



Une animatrice renseigne des usagers sur un stand d'informations

➤ Objectif réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



La hausse des DMA depuis 2010 s'explique principalement par des apports plus importants en déchetteries (+ 36 % depuis 2010) alors que les ordures ménagères résiduelles ont baissé (- 12 %).

➤ 100 % compostage

Un des enjeux majeurs pour le Lot est de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles produite par les foyers. Si la tendance est à la réduction, les récentes campagnes de caractérisations des ordures ménagères montrent qu'elles contiennent encore 30 % de déchets compostables. Pour un territoire rural comme le Lot, l'objectif de détourner ces déchets du sac noir, semble atteignable. Le Syded incite les usagers au compostage à domicile depuis plus de 20 ans, et continue de tester et de mettre en œuvre des solutions adaptées à l'ensemble des usagers. Ces actions doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés par la loi. Actuellement, les gros producteurs de biodéchets (plus de 10 t / an) doivent faire un tri à la source. Cette obligation s'appliquera pour les producteurs à partir de 5 t / an dès 2023 puis sera étendu à tous, y compris les particuliers, le 1^{er} janvier 2024.

À DOMICILE, DANS LES JARDINS

Chaque foyer qui dispose d'un jardin peut facilement composter ses déchets de cuisine. C'est dans ce sens que le Syded subventionne l'achat de composteurs individuels depuis presque 20 ans. En 2019, 909 composteurs ont été vendus à des particuliers portant le total à 23 000 équipements distribués.

DANS LES BOURGS ET LES BÂTIMENTS COLLECTIFS

Des solutions de compostage collectif permettent aux habitants des bourgs et aux structures (écoles, locaux associatifs, restaurateurs...) de gérer les déchets de cuisine. Plus de 300 composteurs collectifs ont été installés en 10 ans, dont 38 pour la seule année 2019.

3 300 t

de déchets alimentaires détournés
grâce au compostage cette année
soit 18 kg / hab.

DES TESTS POUR LES GROS PRODUCTEURS

Le Syded a lancé le test grandeur nature d'un composteur électromécanique (photo ci-dessous). Cet appareil à la technologie de pointe est le fruit d'un partenariat entre le Syded et l'entreprise lotoise Lacaze Énergie (Groupe Cahors). Cet équipement permet de traiter jusqu'à 50 t de matière par an et est adapté pour les gros producteurs isolés. Pour les besoins du test, le Syded a conclu un partenariat avec le Centre Hospitalier de Cahors qui a mis en place le tri des déchets alimentaires. Ces biodéchets ont été envoyés tout au long de l'année vers le composteur électromécanique (total 46 t).



La création d'un prototype de pavillon de compostage a été menée grâce à la collaboration avec 3 ESAT lotois et aveyronnais. Un test grandeur nature a eu lieu à L'ESAT « les Taillades » de Capdenac-Gare qui a accueilli le premier prototype en 2019. Ce type de pavillon de compostage permet de traiter jusqu'à 10 t de déchets alimentaires par an et sera commercialisé par le Syded à partir de 2021.



➤ Des actions de prévention clés en main

Pour apporter un accompagnement adapté à chaque type de structure et d'équipement producteur de déchets, le Syded a mis en place des actions clés en main sous l'impulsion du programme « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ». La plupart de ces actions perdurent et sont amplifiées chaque année.

⊕ DANS LE PROGRAMME DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis plus de 20 ans, les animateurs du Syded parcourent les écoles afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets, et plus récemment au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au cycle de l'eau. Depuis 2010, les interventions font partie intégrante des programmes scolaires. Avec 2 902 élèves sensibilisés sur l'année 2019 (78 % des CM du territoire), le Syded poursuit son action auprès des plus jeunes pour en faire de parfaits ambassadeurs de notre environnement.



Les animateurs scolaires ont sensibilisé 2 900 élèves cette année.

GOURMET BAG

Ce dispositif permet aux restaurants de proposer à leurs clients une solution pour emporter leurs restes de repas, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire. 83 restaurateurs lotois sont engagés dont 14 nouveaux en 2019.



MARCHÉ ÉCORESPONSABLE

L'achat local et en vrac est de plus en plus plébiscité par les consommateurs. Nous proposons aux organisateurs de marchés, de rendre vertueuse leur installation en bannissant les sacs plastiques et en mettant en place le tri des déchets pour les exposants. 3 marchés sont déjà engagés dans cette nouvelle opération (Livernon, Sousceyrac-en-Quercy, Mercuès).

TOURISME 0 DÉCHET

L'activité touristique du territoire doit prendre en compte les écocoutumes lotoises. Ce dispositif permet aux hébergeurs et acteurs du tourisme de s'engager pour l'environnement : solutions de tri et de compostage, sensibilisation et information des vacanciers. La démarche est adoptée sur 43 sites touristiques, dont 26 nouveaux en 2019.

ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE

Si la gestion des déchets à la maison est entrée dans les habitudes lotoises, des progrès restent possibles hors domicile. Les événements, nombreux sur le territoire, sont de bonnes occasions de poursuivre le bon geste. Le Syded accompagne les organisateurs pour que leur événement soit respectueux de l'environnement : signature d'une charte, formation des organisateurs, prêt de matériel de tri... 52 événements ont été labellisés en 2019.



GESTION DES DÉCHETS LOTOIS

COMBIEN DE DÉCHETS SONT PRODUITS DANS LE LOT ?



Les volumes de déchets produits dans le Lot restent importants, ramenés à l'habitant, en raison de l'accueil des professionnels assimilés à des particuliers (véhicule < 3,5t) sur les 29 déchetteries (moyenne nationale pour les déchetteries : 162 kg / hab. hors gravats).

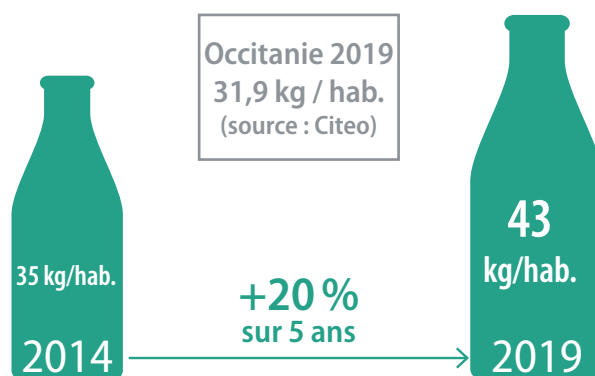
Les Lotois jettent beaucoup moins d'ordures ménagères résiduelles que la moyenne Française (254 kg / hab.).

Les usagers sont très appliqués sur le geste de tri avec 136 kg d'emballages et papiers triés par an (moyenne nationale 109 kg / hab.).

Ces résultats sont aussi à mettre en regard avec la quasi-disparition des dépôts sauvages dans le département, fléau encore présent dans bon nombre de territoires. Source : Chiffres clés de l'Ademe - 2019

LE VERRE, RECYCLABLE À L'INFINI

Le verre présente le gros avantage d'être recyclable à l'infini et à 100 %. Les emballages en verre collectés dans le Lot sont acheminés vers la Verrerie d'Albi dont la proximité géographique est un autre avantage majeur. Les Lotois sont d'ailleurs d'excellents trieurs de verre (1^{er} département d'Occitanie). Ce geste est rendu plus simple par le maillage très important des conteneurs : près de 1 300 au total, soit 1 pour 138 habitants quand la moyenne nationale se situe à 1 pour 300 habitants.



+ LE VERRE, C'EST SOLIDAIRE

Le Syded est engagé depuis sa création, dans un partenariat avec la Ligue contre le cancer qui consiste à reverser une partie des soutiens perçus au titre de la collecte du verre. Jusqu'en 2018, ce montant forfaitaire s'élevait à 1 500 €.

Les élus ont décidé, à partir de 2019, de rendre ce don proportionnel à la quantité de verre triée par les Lotois. 3 836 € ont été reversés à l'organisme de lutte contre le cancer (0,50 € / t). Trier, c'est donner !

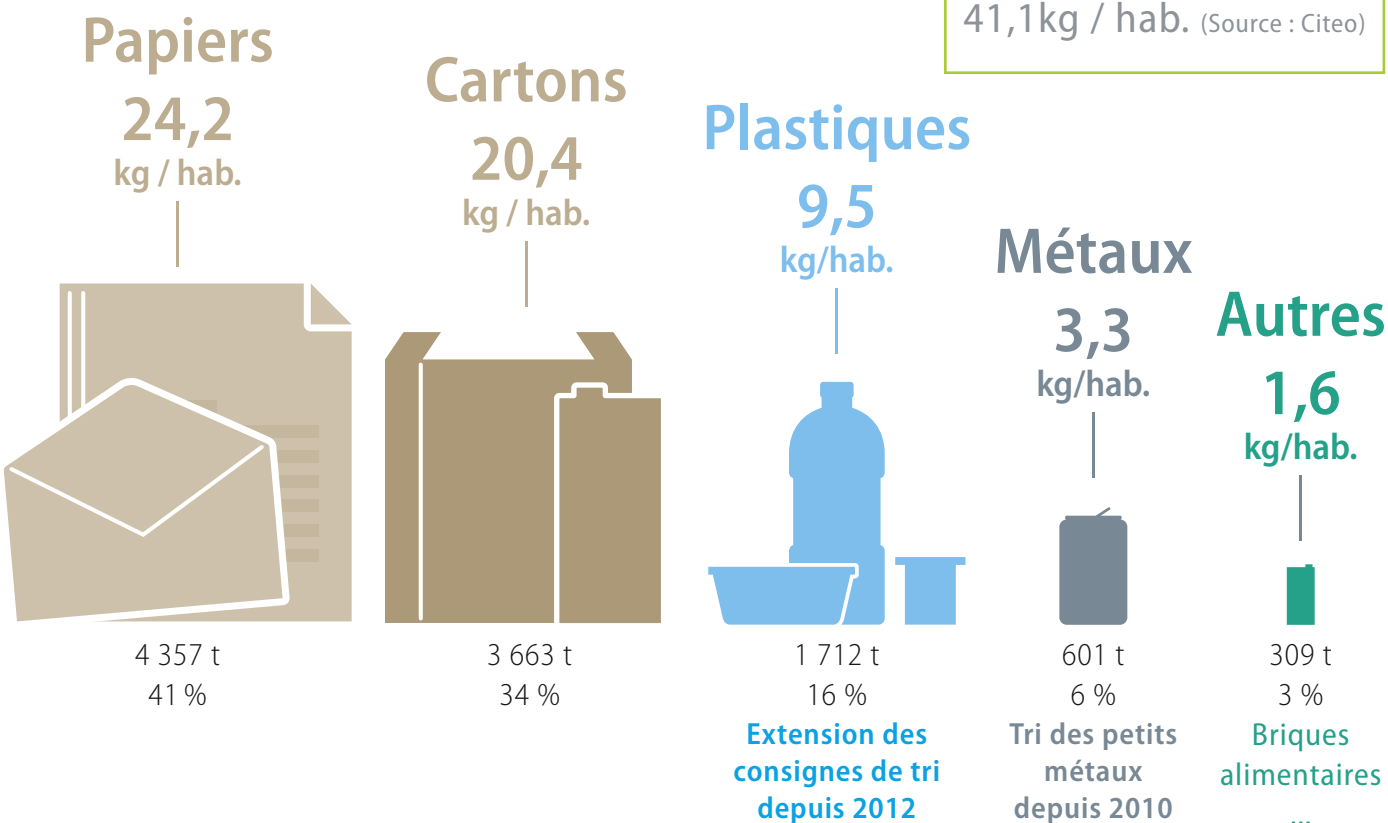
7 672 t
de verre recyclées



LA NOUVELLE VIE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

➤ Des quantités par habitant très élevées

Issus des collectes sélectives de l'ensemble du département, les emballages et papiers sont triés sur les 3 centres de tri du Syded.



10 642 t
de déchets recyclés grâce aux Lotois

59 kg / hab.
Moyenne Occitanie 2019
41,1kg / hab. (Source : Citeo)

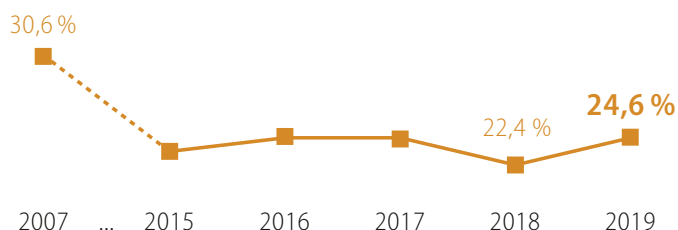
⊕ LE LOT LEADER EN OCCITANIE

Le Lot fait figure de premier de la classe quand il s'agit du tri des emballages et papiers. Les Lotois ont pris la bonne habitude de trier leurs déchets dès la fin des années 90, avec des consignes très simples. Le territoire était l'un des premiers en France à réaliser la collecte sélective. La volonté de rester précurseur s'est traduite par l'extension des consignes de tri des plastiques en 2012 et la mise en place d'un procédé expérimental pour collecter les petits métaux sur les process de tri dès 2010.

102 kg / hab.
d'emballages (y compris verre) et papiers recyclés

Moyenne Occitanie 2019
73 kg / hab.

➤ La qualité des apports se dégrade



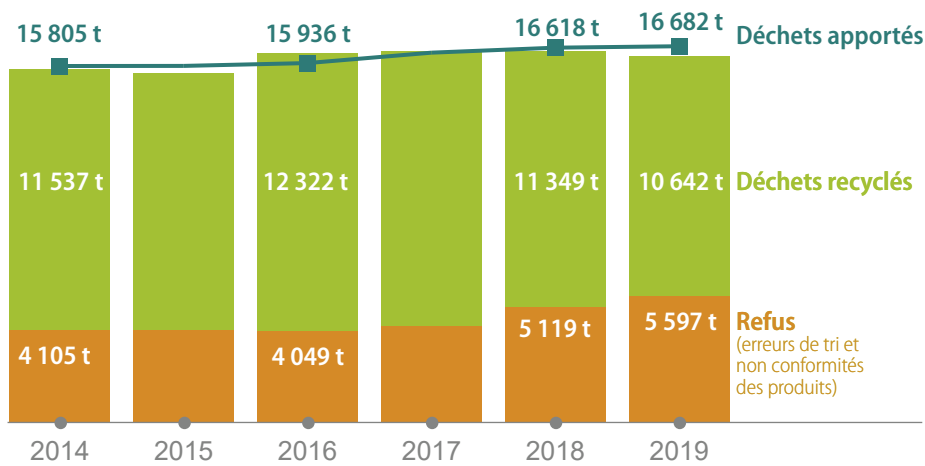
Le taux de refus entrant a augmenté après plusieurs années de baisse. Il reste bon et témoigne des efforts réalisés par les Lotois et les collectivités de collecte. Il correspond aux erreurs de tri des usagers. Il est déterminé grâce à des caractérisations effectuées régulièrement dans les apports des camions de collecte.



UNE RÉCOMPENSE POUR LE TRI DES PETITS MÉTAUX

En 2010, le Syded s'est porté volontaire suite à la proposition de France Aluminium Recyclage pour réaliser une expérimentation de récupération des petits emballages métalliques sur le centre de tri de Catus. Il était alors l'un des 3 centres de tri en France à accueillir ce procédé novateur composé d'un overband (aimant) et d'une machine à courant de Foucault (captation de l'aluminium). Ces équipements sont désormais présents dans la plupart des centres de tri en France, mais l'avance prise par le Syded et les Lotois se voit dans les volumes triés avec 0,73 kg / habitant, soit le plus haut score national en 2019 !

➤ De fortes exigences des repreneurs



Les tonnages de déchets apportés en provenance des collectivités Syded augmentent régulièrement depuis plusieurs années.

Les matériaux triés sont expédiés vers des usines de recyclage en France ou dans les pays voisins.

Face à un marché tendu, les recycleurs sont de plus en plus exigeants et incitent à augmenter la qualité du tri des matériaux ce qui génère **un refus plus important** sur les chaînes de tri cette année.

L'écart entre les tonnages apportés et les tonnages traités (443 t) correspond au stock qui sera traité en 2020.

➤ Voir annexe 1 : déchets apportés par les collectivités lotoises

➤ Les filières de recyclage




Les matériaux triés alimentent les filières de recyclage françaises ou européennes en privilégiant les usines situées à proximité.

En 2019, Paprec est l'entreprise chargée de reprendre les matériaux triés puis de les expédier vers les usines de recyclage. La crise des prix de reprise des matériaux débutée en 2018 s'est fortement accentuée et a déstabilisé le marché, contraignant le repreneur à trouver de nouveaux débouchés.


BILAN ENVIRONNEMENTAL DU RECYCLAGE

L'activité de tri des emballages (y compris le verre) et papiers permet d'alimenter les filières de recyclage. Cette forme de valorisation permet d'une part d'économiser des matières premières, mais surtout d'économiser l'énergie nécessaire à leur extraction, transformation et transport.

> Sauvegarde de matières premières

 **≈ 29 300 tonnes de matières préservées**
 → 1,2 million de litres de pétrole, de gaz naturel, 154 167 arbres, du sable, des minerais...

 **≈ 147 millions de litres d'eau économisés**
 → Consommation annuelle d'une ville comme Pradines

 **≈ 9 309 tonnes de CO₂ évitées**
 → Émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon

 **≈ 122 000 MWh économisés**
 → Consommation annuelle d'une ville réunissant Figeac et Saint-Céré.

> Fabrication de matières premières secondaires

**1 habitant
en 365 jours :**



LES DÉCHETTERIES DE PROXIMITÉ

Le Lot est un des départements les mieux desservis en déchetteries avec 29 sites, soit une déchetterie pour 6 000 habitants (1 pour 10 000 habitants en Occitanie). Ce maillage important est nécessaire dans un territoire rural dispersé comme celui du Syded. Ce service public de proximité a permis de lutter efficacement contre les décharges sauvages, au bénéfice de notre environnement.

62 522 t

de déchets apportés en déchetterie

348 kg / hab.

Moyenne Occitanie 2017
258 kg / hab.

végétaux

98
kg / hab.



17 598 t
28 %

gravats

87,5
kg / hab.



15 775 t
25 %

autres volumineux volumineux non valorisables
72,5
kg / hab.



13 048 t
21 %

Électroménager
Électronique
Meubles (DEA)
Bois usagés
Cartons
Métaux

70
kg / hab.



12 523 t
20 %

palettes
cagettes

14
kg / hab.



2 506 t
4 %

Piles / batteries
Cartouches / encres
Peintures / solvants
Huiles, DASRI

toxiques

6
kg / hab.



1 071 t
2 %

373 190

passages en déchetteries

soit **4** par foyer

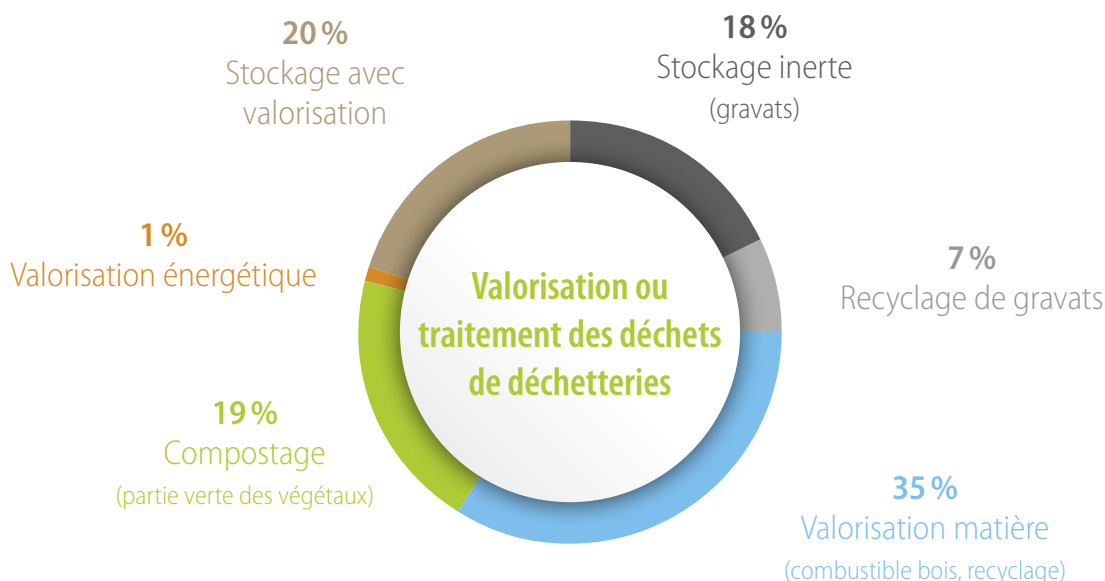
➤ Un service plébiscité par les usagers

Les fréquentations des 29 déchetteries, en constante hausse depuis plusieurs années, montrent la responsabilité des Lotois dans la gestion des déchets dangereux et encombrants. Grâce à cet engagement, les dépôts sauvages sont devenus très rares sur le territoire.

➤ Voir annexe 3 : Nombre de passages par déchetterie.

➤ Le départ vers des filières de valorisation

La déchetterie est le point de départ vers une trentaine de filières de recyclages et de traitement. Chaque catégorie de déchet est prise en charge soit par le Syded, soit par un prestataire spécialisé. L'objectif est de valoriser au maximum ces matières pour neutraliser leur impact sur l'environnement (dépollution, traitements divers). ➤ Voir annexe 3 : Traitement des déchets et liste des repreneurs en déchetterie.



+ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVANT L'HEURE

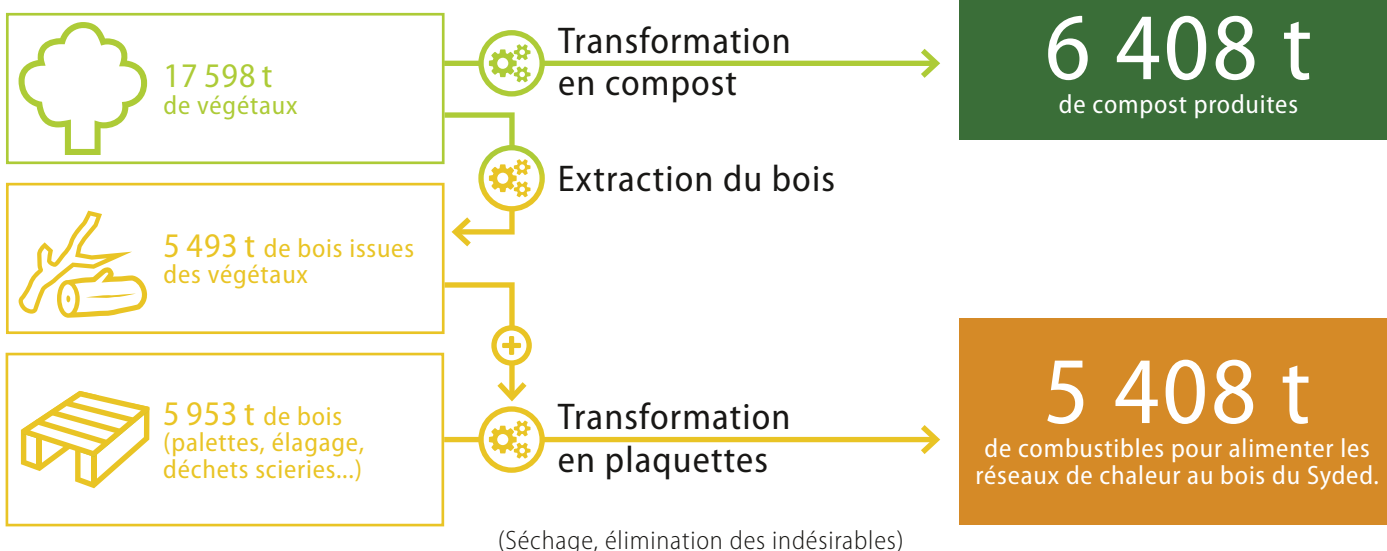
VALORISER LES VÉGÉTAUX ET LE BOIS

Depuis de nombreuses années, le bois non traité apporté par les usagers est broyé et criblé pour alimenter les réseaux de chaleur du Syded. Les végétaux, qui représentent les plus grands volumes d'apports en déchetterie sont, eux aussi, valorisés. Le Syded a développé une technique permettant de séparer la partie « bois » de la partie « verte » des végétaux. Ainsi, le bois extrait devient du combustible pour les réseaux de chaleur tandis que la partie verte est compostée puis mise à disposition des particuliers et des professionnels en déchetterie.

RECYCLER LES GRAVATS

Un premier test de recyclage des gravats a été effectué avec une entreprise locale. L'objectif est de trouver des filières locales de recyclages pour ces déchets collectés dans les ISDI. Ils peuvent être utilisés en remblais et sur les chantiers de travaux publics. Sur un territoire où les carrières sont très nombreuses, le challenge est grand, mais les premiers résultats sont concluants. 4 136 t ont été recyclées en 2019.

➤ Valorisation interne du bois et des végétaux



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

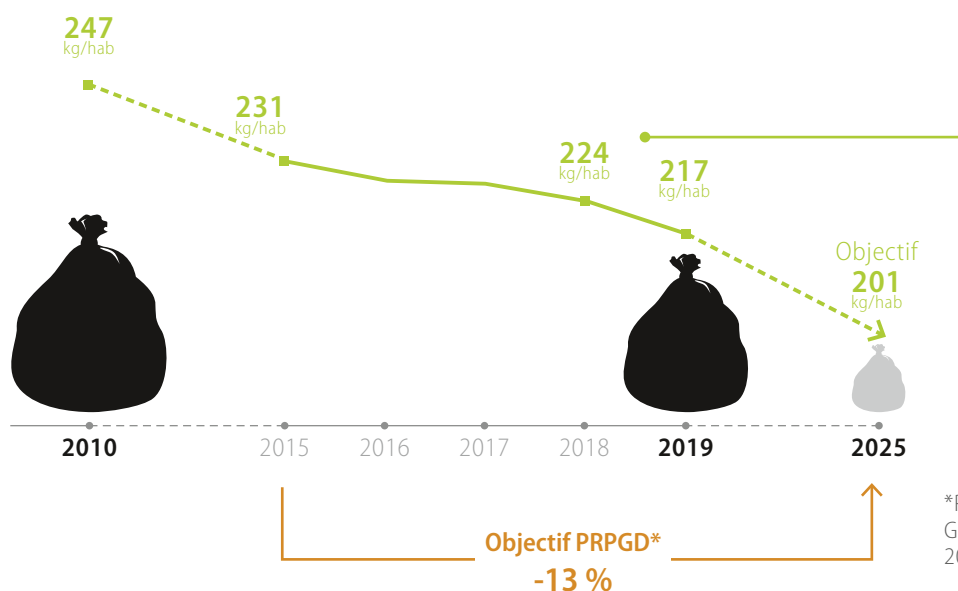
Elles sont issues de la collecte des bacs marron / noirs. Les OMR comprennent des déchets non recyclables dont seule l'élimination est possible, permettant malgré tout une valorisation. Avant d'être expédiés vers les sites de traitement hors du département, ces déchets sont regroupés sur l'un des 7 quais de transfert gérés par le Syded.

39 126 t
d'OMR dans le Lot

217 kg / hab.

Moyenne Occitanie 2017
277 kg / hab. (Source : Ademe)

➤ Les quantités diminuent



-3%
de diminution des ordures ménagères entre 2018 et 2019

*PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de l'Occitanie élaboré en 2016.

➤ Le traitement

Pour ces déchets collectés dans le Lot, il existe actuellement 2 filières de traitement dont le choix est guidé par le lieu de collecte :

- 21 926 t sont dirigées en stockage vers le site DRIMM (ISDND de Montech dans le Tarn-et-Garonne) qui valorise une partie de ces déchets par la récupération de biogaz.

- 17 728 t partent vers l'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19 - Corrèze) qui permet une valorisation énergétique des déchets.

+ DES FILIÈRES À HAUT RENDEMENT

Le Syded a fait le choix de diriger ses ordures ménagères vers des filières à haut rendement dont l'impact environnemental est maîtrisé. Les sites de stockage et de valorisation énergétique affichent des résultats de valorisation particulièrement élevés. Le site DRIMM (filiale Sèché Environnement) de Montech est certifié ISO 14001 (management environnemental). Le biogaz produit par les déchets permet de fabriquer de l'électricité, réinjectée dans le réseau public. Le site produit 3,5 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme. Il est, de ce fait, un site à énergie positive.

L'usine de Saint-Pantaléon-de-l'Arche permet de valoriser 97 % des déchets apportés (production de vapeur pour l'usine Blédina, alimentation d'un réseau de chaleur desservant 6 000 équivalents-logements et production d'électricité pour 1 800 foyers).

45%
Valorisation
énergétique

55%
stockage avec
valorisation

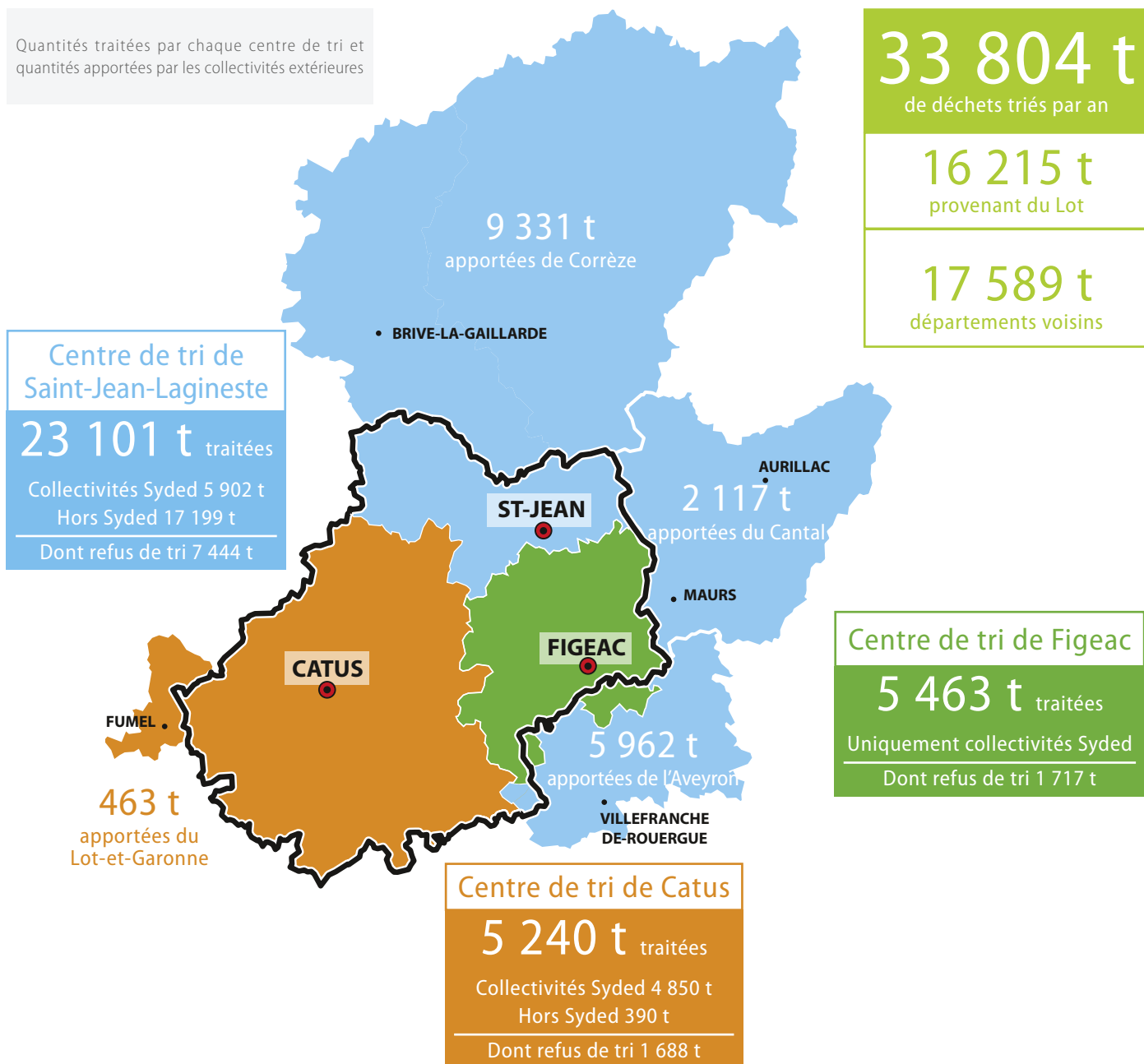
**Valorisation et traitement
des ordures ménagères**

Les écarts entre le tonnage entrant et les quantités envoyées en traitement sont dus à plusieurs paramètres comme la variation des stocks d'une année sur l'autre ou l'étalement des ponts-basculés.

COOPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE

Les 3 centres de tri du Syded permettent de traiter les déchets issus des collectes sélectives lotoises, mais ils ont aussi un rayonnement interdépartemental et permettent de construire des partenariats durables avec des collectivités des départements voisins comme l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze ou encore le Lot-et-Garonne. Ces collectivités s'appuient sur l'activité industrielle de tri du Syded pour traiter leurs déchets de collectes sélectives. Cette collaboration permet de maintenir, dans le Lot, l'activité de tri avec près de 150 emplois locaux à la clé.

Quantités traitées par chaque centre de tri et quantités apportées par les collectivités extérieures



+ JAMAIS À VIDE

Lorsqu'une semi-remorque vient déposer des déchets à trier en provenance de Brive-la-Gaillarde sur le centre de tri de Saint-Jean-Lagineste, elle ne repart jamais à vide. Pour rationaliser le transport, elle emmène les déchets non recyclables avec elle, vers l'unité de traitement de Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19 - Corrèze).

REFUS TOTAL

Stockage

2 268 t à Montech (82)

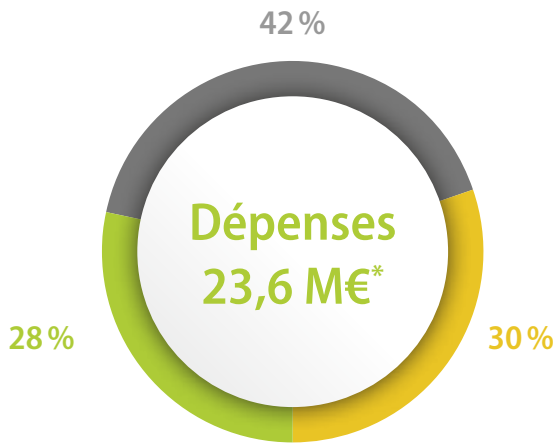
Valorisation énergétique

8 551 t à Saint-Pantaléon-de-l'Arche (19)

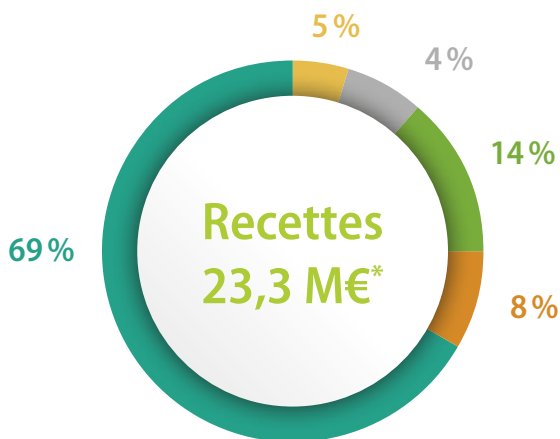
29 t à Egletons (19)

BILAN FINANCIER

Pour atténuer le coût de traitement des déchets imputé aux collectivités et aux usagers, le Syded peut compter sur les soutiens des éco-organismes et sur la vente des matériaux. Les partenariats avec les départements voisins permettent de rationaliser certains coûts et investissements.



- **Transport et traitement** (valorisation énergétique, stockage) **9,9 M€**
- **Charges courantes** (structure, fluides, amortissements) **6,7 M€**
- **Masse salariale** **7 M€**



- **Participation des adhérents** **16 M€**
- **Éco-organismes** **3,3 M€**
- **Facturation entre activités déchets** (encombrants, refus) **2 M€**
- **Autres** (subventions) **0,9 M€**
- **Ventes de matériaux** **1,1 M€**

* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 1,3 M€, sont contractées pour simplifier la lecture.

+ CHUTE HISTORIQUE DES PRIX DE REPRISE DES MATÉRIAUX

L'année 2019 a connu une crise sans précédent du marché mondial des matières recyclées. La conjoncture s'est fortement dégradée, entraînant une perte très importante de recettes pour le Syded qui comptait auparavant sur ces ventes pour limiter le coût répercuté aux collectivités adhérentes et donc aux usagers. Entre 2018 et 2019, le prix de rachat du carton a été divisé par 3, celui de l'acier par 4 et celui du papier par 5 ! Certains matériaux ont été cédés aux repreneurs pour 0 € !

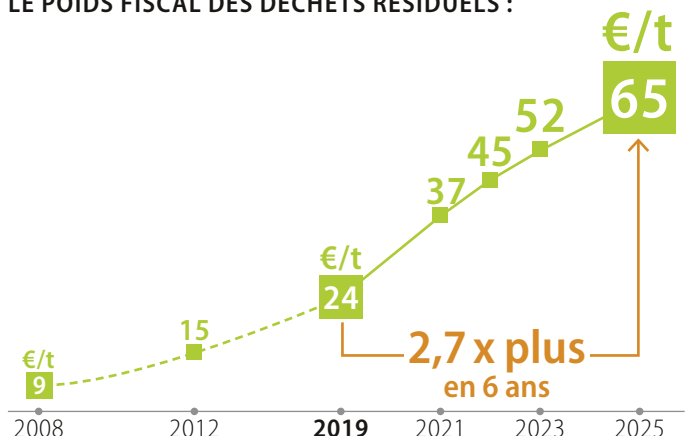
➤ Un avenir fortement taxé

Les activités de traitement des déchets vont être taxées de manière exponentielle dans les années à venir. C'est notamment le cas pour la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Si notre gestion des déchets n'évolue pas, nous devons verser près de 2 millions d'euros supplémentaires au titre de cette taxe à l'horizon 2025

➤ Voir annexe 2 : Tarifs appliqués pour la compétence « déchets ».

LE POIDS FISCAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS :



LE COÛT PAR ACTIVITÉ

Le Syded ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités, de la qualité du tri réalisé par les habitants et de la population desservie. Chacun est donc acteur, à son niveau, pour limiter le coût des déchets dans sa collectivité.

➤ Coût aidé des services

Le coût aidé correspond à l'ensemble des charges diminué de la revente des matériaux et des soutiens versés par des éco-organismes. Ce coût correspond au traitement et au tri des déchets uniquement puisque la collecte est gérée par les 6 collectivités adhérentes. C'est la partie restant à financer par les collectivités adhérentes et donc par les usagers (population DGF incluant les résidences secondaires soit 208 858 habitants).

Ramassage et recyclage du verre
0,90 € / hab. | 24,20 € / tonne

**Tri et traitement
des emballages et papiers**
6,30 € / hab. | 37,80 € / tonne



Accès en déchetterie
26,40 € / hab. | 88,80 € / tonne

Traitement des ordures ménagères
26,80 € / hab. | 142,90 € / tonne

2020, ABOUTISSEMENT DU PLUS GROS PROJET

➤ Un nouveau centre de tri

Le centre de tri historique de Catus a définitivement fermé ses portes en cette fin d'année. Même si sa longévité fut remarquable, sa vétusté et sa technologie obsolète annonçaient une fin d'activité inévitable. Son successeur a été conçu pour répondre aux nouveaux défis qui se profilent. Il sera mis en service en 2020 et permettra de trier 15 000 tonnes d'emballages et papiers par an. Il s'agit du plus gros projet réalisé par le Syded à ce jour.

Cet investissement de 11 millions d'euros, subventionné par Citeo, l'Ademe et la Région Occitanie permettra de répondre aux enjeux du futur : trier plus d'emballages tout en améliorant la qualité du tri.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Depuis 2005, le Syded est producteur d'énergie grâce à des chaufferies au bois qu'il construit et gère pour le compte des communes qui en font la demande.

Pour chaque projet, le Syded intervient sur toutes les étapes clés :

- **Étude de faisabilité**
- **Financement et construction**
- **Gestion et maintenance** (approvisionnement en bois)
- **Facturation aux usagers**

LES RÉSEAUX DE CHALEUR AU BOIS

Produire de l'énergie impacte notre environnement. Celle produite par les réseaux de chaleur au bois du Syded fait partie des énergies renouvelables, dites « vertes ». La matière première, le bois, est issue de filières très locales et permet, d'une part, de valoriser des matériaux qui n'ont plus d'utilité, et d'autre part de faire émerger la filière bois sur le département. La distribution d'énergie s'adresse d'abord aux collectivités, pour leurs bâtiments, mais également aux particuliers dans une logique de service public solidaire et local.

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE 15 CHAUFFERIES







13 075 t

de bois utilisées soit l'équivalent de
2 000 camions-bennes

1372

bâtiments raccordés
dont 681 logements privés

➤ Voir annexes 4 à 18 pour les performances de chaque réseau.

-  Réseau en fonctionnement
-  année de construction
-  Plateforme de fabrication du combustible
-  Projet de réseau en cours d'étude

UN SERVICE PUBLIC LOCAL ET SOLIDAIRE

VALORISER LE BOIS LOCAL

Chaque chaufferie est alimentée en bois dans un rayon de 50 km et rationalise les transports de combustible au maximum. Le Syded utilise du bois qui était jusqu'alors perdu pour en créer une ressource nouvelle grâce à la valorisation des apports en déchetterie (palettes et cagettes non traitées, partie ligneuse des végétaux), des déchets des chantiers d'élagage des collectivités locales ou des rebus de l'industrie du bois.

STRUCTURER LA FILIÈRE BOIS

Le reste du combustible est acheté localement à des producteurs qui gèrent durablement leur exploitation et permet de développer la filière bois dans le Lot.

GESTION DE PROXIMITÉ

Ce sont les techniciens du Syded qui interviennent en direct sur les chaufferies et chez les usagers. Pendant la saison de chauffe, l'astreinte est disponible 24h/24 et 7j/7. D'autres agents du Syded assurent un service clientèle téléphonique 5j/7 pour les questions techniques et administratives.

⊕ SERVICE CLIENTÈLE : LA FACTURATION MENSUELLE

Un nouveau service est désormais accessible à tous les usagers des réseaux avec la possibilité de recourir au prélèvement mensuel. Cela simplifie le paiement qui devient automatisé et permet à chaque foyer de gérer son budget énergie avec un échéancier étalé sur 10 mois.

L'APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLE

Les chaufferies sont alimentées par des plaquettes bois respectant des paramètres bien précis pour assurer la meilleure combustion possible. La granulométrie (de l'ordre de 5 x 5 cm), l'humidité (entre 20 et 45 %), le taux de poussières et l'absence d'élément indésirable sont systématiquement vérifiés.



36 %

Sous produits de l'industrie du bois - 4 670 t

27 %

Plaquettes forestières - 3 569 t

14,5 %

Extraction depuis les végétaux - 1 912 t

14,5 %

Palettes cagettes - 1 912 t

8 %

Chantiers d'élagage - 1 012 t

Le bois représente 94 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des 15 réseaux. Pour la mise en service, la maintenance et les appoints, les chaufferies ont aussi consommé 130 295 l de fioul et 96 994 m³ de gaz. Le fonctionnement a nécessité 1 155 MWh d'électricité.



⊕ DU DÉCHET À LA CHALEUR

Chaque année, ce sont plus de 15 000 t de végétaux qui sont apportées sur les 29 déchetteries du Syded. Pour valoriser la partie boisée de ces apports, le Syded a mis au point une technique innovante. Les végétaux sont broyés puis criblés afin de séparer la partie verte qui rejoindra la plateforme de compostage, des parties boisées qui seront mélangées à hauteur de 50 % avec du bois issu des palettes et cagettes.

UNE ÉNERGIE VERTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Des réseaux très performants



Les 15 réseaux de chaleur du Syded ont obtenu le label « écoréseau de chaleur 2019 ». Cette distinction a été décernée aux réalisations les plus exemplaires en matière environnementale et sociale tout en étant compétitives sur le plan économique.

94 %

part de combustible bois utilisé

6 % fioul et gaz pour l'appoint

25 251 MWh

vendus aux abonnés, soit la consommation d'une commune de 3 000 habitants.

66 %

de rendement moyen

+ LIMITER LES REJETS ATMOSPHÉRIQUES

Le Syded a investi d'importants moyens afin de limiter encore plus l'impact environnemental de ses chaufferies. Cette année, les travaux ont concerné celles de Catus, Sousceyrac, Cajarc, Saint-Germain-du-Bel-Air, Biars-sur-Cère et Figeac. Elles ont été équipées d'électrofiltres, un dispositif qui permet une filtration optimale des particules fines, bien au-delà des exigences réglementaires. Aujourd'hui, un réseau de chaleur bois de 100 maisons émet moins de poussière qu'une cheminée à foyer ouvert ou que 3 inserts « nouvelle génération ».

➤ Bénéfice environnemental

La combustion du bois présente un bilan carbone neutre, ne faisant que restituer le CO₂ absorbé par l'arbre pendant sa croissance. L'utilisation du bois pour produire de l'énergie se substitue également aux matières premières fossiles comme le

fioul et le gaz. Ces matières économisées présentent un double bénéfice environnemental avec l'économie du transport (plusieurs milliers de kilomètres évités) et la préservation de matières premières non renouvelables.



2 303 t

équivalent pétrole évitées
soit 1015 tours du monde en voiture



8 496 t

de rejet en CO₂ évitées

TRAVAUX ET AMÉLIORATIONS

EXTENSION DE RÉSEAU

L'extension du réseau de chaleur de Gourdon a permis le raccordement de 15 nouveaux bâtiments. Les travaux se poursuivront en 2020 et permettront à une cinquantaine de bâtiments supplémentaires de bénéficier du service.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La majorité des chaufferies ont été optimisées grâce au remplacement des vannes par des modèles à débit variable. Cela permet de faire baisser la consommation électrique de l'ordre de 40 % pour chaque équipement.

SUPERVISION DE FONCTIONNEMENT

Une supervision a été mise en place sur les sous-stations de nos abonnés de la commune de Nuzéjols pendant l'été 2019. Cette supervision a permis de comptabiliser de manière plus juste les consommations des usagers de ce réseau de chaleur et d'être plus réactif en cas de panne (alarme, diagnostic...).

CAMPAGNE DE DENSIFICATION

11 nouveaux bâtiments ont été raccordés à des réseaux existants dans le cadre de la campagne de densification opérée cette année.



➤ Projets et perspectives

En 2020, le Syded va poursuivre les deux projets d'implantation de réseaux de chaleur à Beynat (19 - Corrèze) et Figeac avec le choix du maître d'œuvre.

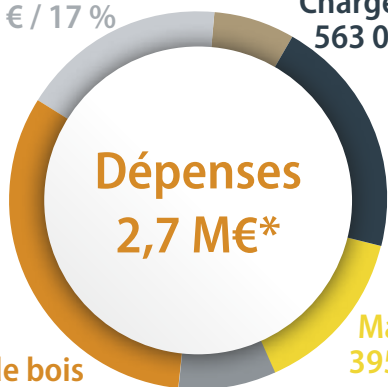
Une nouvelle campagne de densification des réseaux aura également lieu afin de raccorder de nouveaux abonnés sur les réseaux existants.

BILAN FINANCIER

Charges financières
et amortissements
473 000 € / 17 %

Fiscalité 190 000 € / 7 %

Charges courantes
563 000 € / 21 %



Achat de bois
877 000 € / 32 %

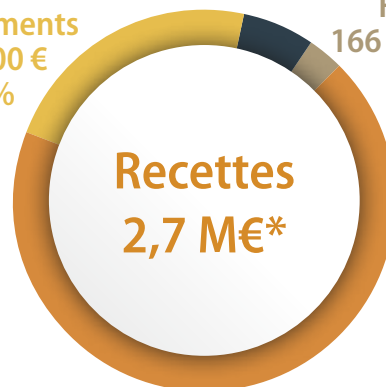
Fluides (gaz, fioul)
232 000 € / 8 %

Masse salariale
395 000 € / 15 %

Autres
78 000 € / 3 %

Abonnements
614 000 €
23 %

Fiscalité
166 000 € / 6 %



Vente de chaleur
1 870 000 € / 68 %

➤ Voir annexe 19 : Tarifs appliqués aux usagers

* Certaines charges et recettes d'amortissements, à hauteur de 600 000 €, sont contractées pour simplifier la lecture.

CYCLE DE L'EAU



Depuis 2008, le Syded est compétent dans le domaine de l'eau (assainissement et eau potable). Cette compétence s'est élargie en 2011 avec des missions sur les eaux naturelles. Le Syded agit comme un service technique mutualisé avec différentes missions :

- **L'accompagnement à l'exploitation** : veille juridique et réglementaire, visites d'ouvrage, mesures de qualité, suivi de contrats, évaluation des performances et conseil
- **L'accompagnement sur les projets** : travaux sur les réseaux, réhabilitation et construction d'équipements, production des documents obligatoires...
- **La production et la distribution** d'eau potable (gestion et création d'usines et de captages, réalisation d'interconnexions de réseaux, protection de ressources)
- **Le traitement des boues** produites par les stations de traitement des eaux usées
- **Le suivi de la qualité des eaux naturelles**
- **L'accompagnement à la gestion des 23 baignades officielles** et des eaux de loisirs

UN SERVICE MUTUALISÉ

Le Syded intervient comme un service technique mutualisé à l'échelle départementale dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux naturelles. Il vise à accompagner les communes et syndicats des eaux dans la gestion quotidienne de leur service et dans la conduite de leurs projets. Les collectivités qui souhaitent faire appel au Syded adhèrent pour la compétence concernée et bénéficient d'un accompagnement à long terme et d'une expertise technique de proximité. La mutualisation se retrouve également à l'échelle interdépartementale avec la mise à disposition de Public Labos (regroupement des laboratoires du Lot, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne) qui permet un accès facilité pour les analyses, avec des coûts et des délais maîtrisés.

UNE FORTE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

La forte adhésion des collectivités locales au Syded assure une présence de terrain sur la plupart des équipements, des réseaux et des masses d'eau. Cela permet de maintenir sur le territoire des savoir-faire diversifiés et d'offrir aux Lotois un service de proximité au meilleur rapport qualité / prix.



95%

des stations de traitement des eaux usées du département sont suivies par le Syded

7/7

Tous les SPANC du territoire adhèrent au Syded

23

baignades officielles accompagnées

88%

des abonnés lotois à l'eau potable sont représentés par une collectivité adhérente au Syded

+ LE GRAND CYCLE DE L'EAU

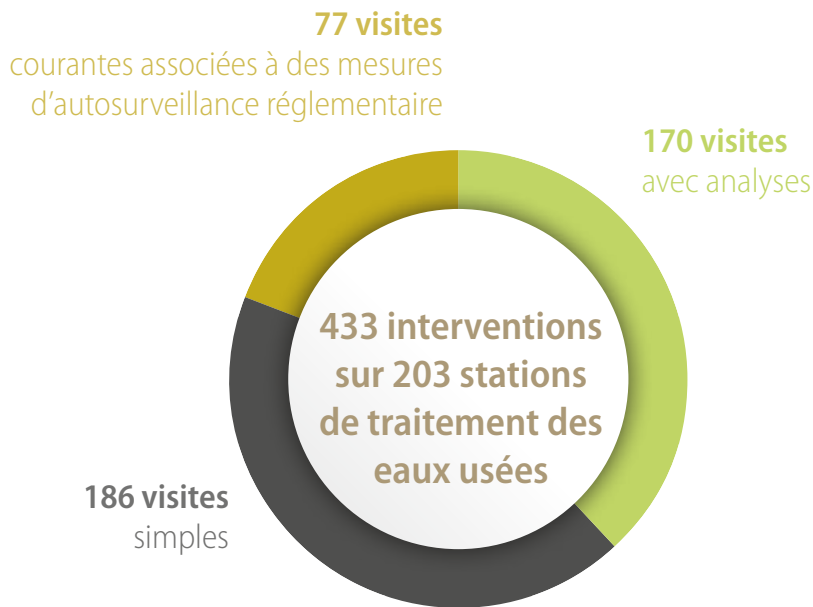
Intervenir sur 3 compétences du « Grand cycle de l'eau » est une force pour le Syded. Eau potable, assainissement et milieu naturel font partie d'un écosystème interdépendant dans lequel les compétences des agents sont mutualisées. Cela permet d'agir avec une vision d'ensemble et de prendre en compte l'intégralité des problématiques sur chaque projet.



Le Syded était l'invité d'honneur de la fête de la rivière 2019 organisée par l'association des bateliers du Lot.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPLOITATION

Les agents du Syded interviennent auprès des collectivités adhérentes, en complément de leur personnel technique. Les visites et mesures réalisées permettent d'évaluer la performance des équipements (station de production d'eau potable et stations d'assainissement des eaux usées), et d'apporter des conseils pratiques sur leur gestion.



+ LES MESURES D'AUTOSURVEILLANCE

Le Syded accompagne les gestionnaires pour répondre à leurs obligations d'autosurveillance réglementaire. Il réalise les mesures d'autosurveillance 24h pour les petites STEU (< 2 000 EH) et mutualise la collecte, l'analyse et la saisie des résultats pour l'ensemble des adhérents. Cela permet de fiabiliser la qualité des données (transport des échantillons maîtrisé et analyses par un laboratoire accrédité), de bénéficier de tarifs avantageux sur les frais d'analyses et de simplifier les démarches pour les collectivités puisque le Syded se charge du volet administratif.

33

visites d'ouvrages eau potable avec comptes rendus

41

sollicitations émanant des SPANC

114

Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) produits (78 assainissement et 36 eau potable)

14

contrats de DSP suivis (9 assainissement et 5 eau potable)

➤ Une attention particulière pour les plus grosses stations d'assainissement

Le Syded a piloté des actions de mesures pour le compte des stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH. L'évolution de la réglementation et le souhait d'améliorer l'impact environnemental de ces installations conduisent à s'organiser pour assurer la métrologie du réseau de collecte des eaux usées des systèmes d'assainissement supérieurs à 2 000 EH. La première phase du projet vise à obtenir un état des lieux précis de ces points ainsi qu'un premier diagnostic. Le projet se poursuivra dans les années futures. Suite à une évolution réglementaire, une campagne de mesure des micropolluants a été lancée sur les 3 stations de plus de 10 000 EH du département situées à Cahors, Figeac et Saint-Céré. Le premier objectif est de rechercher les micropolluants dont la quantité est susceptible d'avoir un impact sur le milieu naturel.

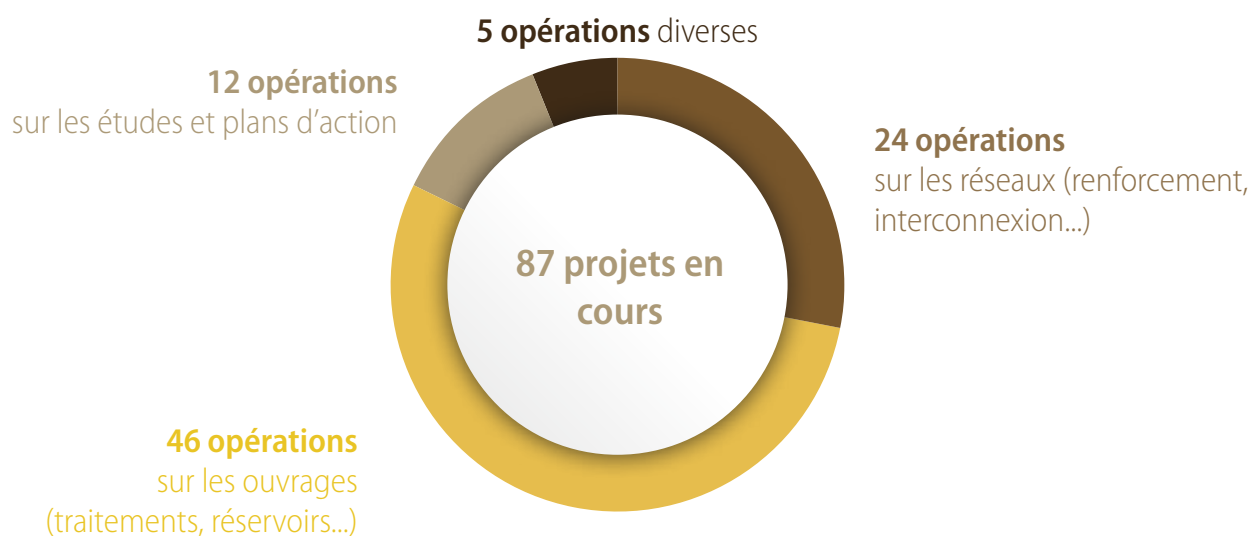
+ UN SUIVI DE L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT

Depuis 2014, un suivi particulier a été mis en place pour mieux connaître l'impact sur le milieu, d'opérations réalisées sur les ouvrages et réseaux d'assainissement. Ce dispositif mis en œuvre grâce à la transversalité entre les approches milieu naturel et assainissement permet de mieux appréhender l'impact des rejets d'eaux usées dans les eaux naturelles. Elle permet aussi d'évaluer les résultats des travaux réalisés et d'établir des préconisations lors des phases d'études préalables à de futurs aménagements.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Le Syded se positionne comme une solution d'appui concrète pour les collectivités qui mènent des projets d'eau potable ou d'assainissement. Son accompagnement diffère de celui d'un bureau d'études, grâce à une parfaite connaissance du territoire et une collaboration qui s'inscrit sur le long terme. Le Syded peut intervenir en tant que maître d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage ou encore assistant technique selon le projet.

Fin 2019, le Syded accompagnait 87 projets en cours pour ses adhérents, dont 12 nouveaux lancés en 2019. Certains se sont achevés après plusieurs années de suivi, comme l'usine de production d'eau potable du Tolerme.



+ MISE EN SERVICE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION DU TOLERME

Le 7 septembre 2019, l'usine de production d'eau potable située à Gorses a été inaugurée après 4 ans de travaux. Le Syded a accompagné le SIAEP du Ségala Oriental en tant que maître d'œuvre depuis le début du projet. Ce projet a permis la réhabilitation d'une installation construite en 1975 et qui ne répondait plus aux exigences actuelles. Cette nouvelle usine dessert 2 200 habitants.



+ 2 NOUVELLES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le Syded a accompagné 2 collectivités sur la réalisation de leur nouvelle installation de traitement mises en service en 2019 : Catus et Cardailiac avec un système de filtres plantés de roseaux pour une capacité respective de 550 EH et 260 EH.

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le Syded exploite directement les équipements de production d'eau potable du Syndicat AEP de Francoulès et de la commune de Cajarc suite à un transfert de compétence. Cela représente 2 stations de production qui permettent de desservir 7 000 habitants. La station Belle Font de Valroufié a été définitivement fermée en avril 2019, conformément à ce qui était prévu au schéma départemental.

➤ Suivi de la qualité

Les équipements de production d'eau potable ont été régulièrement contrôlés par l'ARS : 13 fois pour Francoulès et 12 pour Cajarc.

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE PHYSICO-CHIMIQUE (TURBIDITÉ)

CONTRÔLE ARS PARAMÈTRE BACTÉRIOLOGIQUE

93 %
non conforme



Cajarc

100 %
conforme



Francoulès

100 % conforme



Cajarc

62 % non conforme*



Francoulès

* Pendant les périodes de résultats non conformes, la production d'eau est arrêtée et l'approvisionnement est réalisé grâce à d'autres sources voisines interconnectées.

92 %
conforme



Cajarc

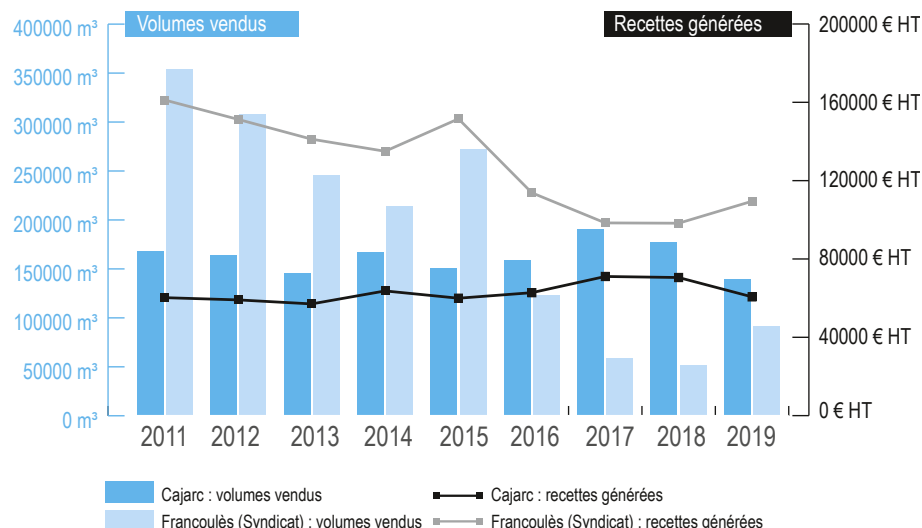
Les résultats des contrôles ARS physico-chimiques de Cajarc sont mauvais. Il convient de les relativiser, car, sur les 12 prélèvements effectués, 10 ont été réalisés sur deux épisodes de dégradation liés aux précipitations. Ceux deux phénomènes avaient été signalés à l'ARS par le Syded. Cette turbidité, supérieure aux normes, n'a pas rendu l'eau impropre à la consommation. Néanmoins, par précaution, un arrêté municipal a été pris concernant la restriction des usages de l'eau. L'usine de production est équipée d'appareils d'automesures qui permettent d'obtenir des résultats plus fins sur la qualité en temps réel (toutes les 15 minutes) qui montrent que la qualité de l'eau est conforme pendant 92 % du temps.

+ MISE EN PLACE DE TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Les résultats des contrôles mettent en lumière des problématiques chroniques pouvant aller jusqu'à l'arrêt ponctuel de ces sites d'exploitation. Afin de remédier à ces difficultés, le Syded a initié deux projets :

- Le traitement par ultra-violet pour la station de Fontpolémie (SIAEP de Francoulès) dont les travaux débuteront en 2020.
- L'ultrafiltration pour la station de Landenouze à Cajarc qui est au stade de l'étude.

➤ La vente d'eau potable



Cette année, les volumes d'eau vendus à la commune de Cajarc ont diminué. Cette évolution s'explique par l'amélioration du rendement du réseau grâce aux travaux de réparation de fuites effectués par la SAUR et aux investissements de la commune pour renouveler les réseaux les plus fragiles. Cela a permis de réduire considérablement les pertes d'eau potable constatées entre l'usine de production et les compteurs des abonnés.

➤ Voir annexes 20 et 21 pour les performances détaillées

L'ACCOMPAGNEMENT À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

De par son caractère rural et dispersé, le Lot compte 50 % d'habitations disposant d'une installation d'assainissement non collectif. Toutes les communes du territoire ont choisi de se regrouper à l'échelle intercommunale. Les 7 entités présentes sur le département (SPANC) sont adhérentes au Syded, ce qui assure une action cohérente pour les 50 000 installations individuelles existantes. Afin de garantir une protection optimale de notre environnement et de notre cadre de vie, les 7 SPANC assurent le contrôle de ces systèmes de traitement individuel.

➤ La coordination départementale

Le Syded assure une mission d'accompagnement des SPANC sur différents volets : veille réglementaire, assistance juridique et technique. Il adhère à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), au réseau IDEAL et participe à des groupes de travail à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

L'intervention à l'échelle départementale permet au Syded de mutualiser des moyens humains et matériels afin de limiter les coûts des SPANC notamment avec la mise à disposition de matériel spécifique destiné à la mesure de boues ou à la recherche d'ouvrages enterrés et inaccessibles. Le Syded joue également le rôle d'observatoire au bénéfice de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ou des SPANC eux-mêmes.

Des regroupements réguliers des techniciens des SPANC permettent d'animer un temps d'échange et de partage d'expériences. Ces rassemblements permettent de discuter sur les actualités du secteur, de traiter une question importante et d'harmoniser certaines pratiques sur l'ensemble du territoire.

+ UNE CHARTE DÉPARTEMENTALE

Le Syded est garant de la charte départementale de l'ANC qui réunit autour d'un objectif de bonnes pratiques les actions dans ce secteur. Il rassemble ainsi des fournisseurs de granulats et des installateurs qui acceptent de se soumettre à des contrôles qualité, en toute transparence. À ce titre, il établit une liste de prestataires agréés, distribuée à tous les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux sur leur installation. Cela assure un service de qualité et de proximité à chaque Lotois.

UNE FICHE D'AIDE POUR LES PARTICULIERS

Réalisation d'une fiche d'aide à la décision pour les particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux sur leur système d'assainissement.

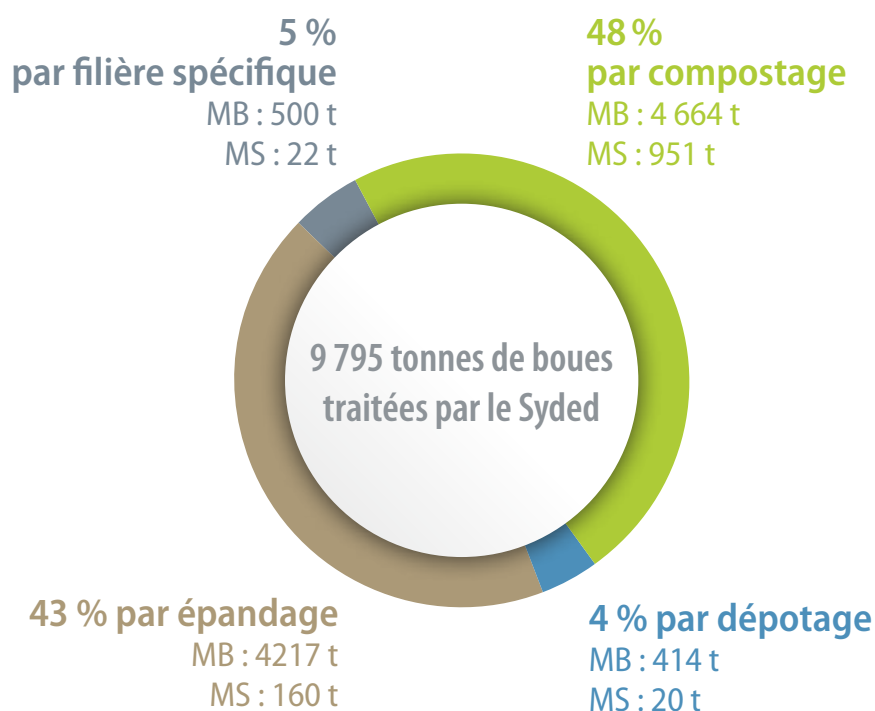
Ce document, réalisé avec la collaboration des 7 SPANC, est remis lors des visites à domicile par les techniciens des collectivités. Cela contribue à uniformiser les pratiques sur le département et à relayer des informations fiables, intégrant les dernières exigences environnementales et réglementaires.



LE TRAITEMENT DES BOUES

Les stations de traitement des eaux usées produisent des boues pendant leur fonctionnement. Le traitement de ces boues qui ont le statut réglementaire de déchet est très encadré. Il existe plusieurs manières de les valoriser, ce qui demande une connaissance complète du sujet et une expertise technique. Le Syded a vocation à mutualiser son action à l'échelle départementale pour offrir un service efficace et pertinent à ses adhérents. Il assume la responsabilité de « producteur de boues » concernant leur élimination.

➤ Prise en charge et traitement



MB : Matière Brute prise en charge. Les boues brutes sont plus ou moins hydratées (on parle de boues pâteuses ou de boues liquides).
MS : Matière Sèche obtenue suite à la déshydratation des boues.

130
analyses de boues effectuées

+ LES DIFFICULTÉS DE L'ÉPANDAGE

Le Syded travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Lot. Cela permet d'établir localement près de 20 plans d'épandage des boues. Ces épandages sont suivis et contrôlés drastiquement pour répondre aux exigences du code de l'environnement. Malgré tout, l'épandage souffre d'une mauvaise réputation. Les agriculteurs sont ainsi de plus en plus réticents à accueillir les boues. Les plans d'épandage actuels sont donc fragilisés, ce qui contraint le Syded à étudier des solutions alternatives plus complexes et plus coûteuses.

Le traitement par compostage est principalement utilisé pour les boues pâteuses alors que les boues liquides rejoignent la filière d'épandage. Le dépôtage permet de transférer les boues liquides de petites stations vers celles de grande capacité pour regrouper le traitement. Cette année, 500 tonnes de boues non conformes ont dû être traitées par filière spécifique. Ces non-conformités peuvent être liées à une pollution ponctuelle (déversement de produits toxiques dans le réseau) ou à des spécificités structurelles locales (eau potable chargée en cuivre, cuves de stockage...)

+ INNOVATION : DÉPOTAGE SUR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX

Le Syded a établi un protocole visant à déposer les boues sur une station à filtres plantés de roseaux. Ce procédé innovant avec un mode opératoire strict a été testé à Cazals et les résultats sont concluants. Ce type de dépôtage permet de proposer une alternative à l'épandage sur de petites quantités. Il est adapté aux petites stations de traitement et permet de répondre aux difficultés actuellement rencontrées sur l'épandage.



LES EAUX NATURELLES

➤ Le suivi des eaux superficielles

Le Syded effectue un suivi permanent sur les principaux cours d'eau du département. Grâce à une collaboration avec les différents réseaux de suivi de la qualité des milieux aquatiques au-delà des limites administratives ou géographiques, il collecte et interprète l'ensemble des données concernant le département du Lot.

➤ Voir annexe 24 : Qualité des masses d'eau



➤ Inf'eau loisirs : l'information quotidienne sur la qualité des eaux

Pendant la période estivale, le site infeauloisirs.fr donne, chaque jour, les conditions pour la baignade et les activités de loisirs sur les 350 km de rivières et les 7 plans d'eau.

Les responsables des 23 zones de baignade officielles et les professionnels du tourisme (loueurs de canoë, hébergeurs, offices de tourisme...) ont ainsi accès aux prévisions quotidiennes concernant les conditions météo et la qualité prévue sur les plans d'eau et les rivières lotoises. Ces informations permettent d'anticiper tout risque de dégradation de la qualité des eaux et

permettent aux collectivités de prendre un arrêté d'interdiction de baignade si nécessaire.

Le dispositif, en grande partie financé par le Département qui en a cédé la gestion au Syded en 2011, prévoit également des outils de communication destinés au grand public.



+ DES PRÉVISIONS TRÈS FIABLES

Inf'eau loisirs est un dispositif qui se base sur une modélisation de la dynamique des pollutions pour prévoir la qualité des eaux en fonction de paramètres environnementaux (pollutions, pluviométrie...). L'outil a été développé en interne à partir de 2003 et s'est appuyé sur un historique important de données. Il fonctionne 7j/7 pendant la période estivale grâce à la mobilisation de 4 agents du Syded ainsi qu'à des observateurs bénévoles sur le terrain (élus, professionnels du tourisme, fédération de pêche, associations...).

➤ La gestion des baignades

Le Syded établit des prévisions à l'échelle départementale et couvre l'intégralité des baignades officielles recensées. Pour les PREB, l'accompagnement se traduit par la mise à disposition de signalétique et de panneaux d'affichage réglementaire. Le Syded produit et tient à jour les profils de baignade de chaque site (document obligatoire).

La baignade de Luzech (plage de Caïx) a candidaté au label pavillon bleu pour l'été 2020. Le Syded l'accompagnera sur la gestion des déchets comme sur la sensibilisation du grand public au milieu aquatique.

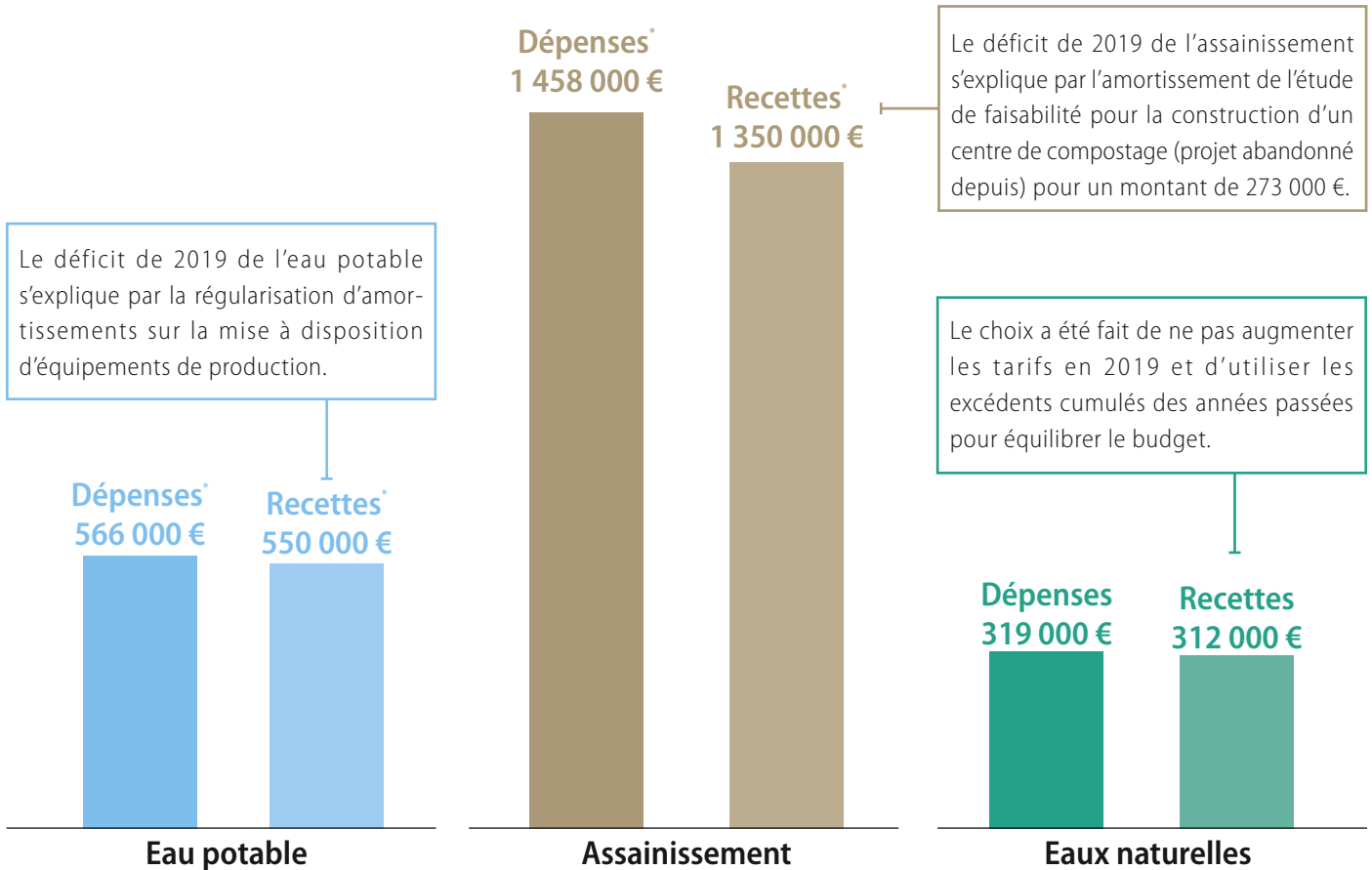


+ LA MISE À JOUR DES PROFILS DE Baignade

Le profil de baignade est un document obligatoire qui doit être actualisé périodiquement puis transmis à l'ARS. Il permet d'établir les caractéristiques détaillées de la zone de baignade et les risques identifiés de dégradation des eaux (activités humaines, agricoles...). C'est le Syded qui se charge des mises à jour pour le compte des adhérents en mutualisant l'expertise technique nécessaire, réduisant le coût pour les collectivités. En 2019, les profils des baignades de Castelfranc (Lot), Vayrac (Dordogne), Saint-Cirq-Lapopie (Lot) et du lac du Tolerme ont été mis à jour par le Syded.

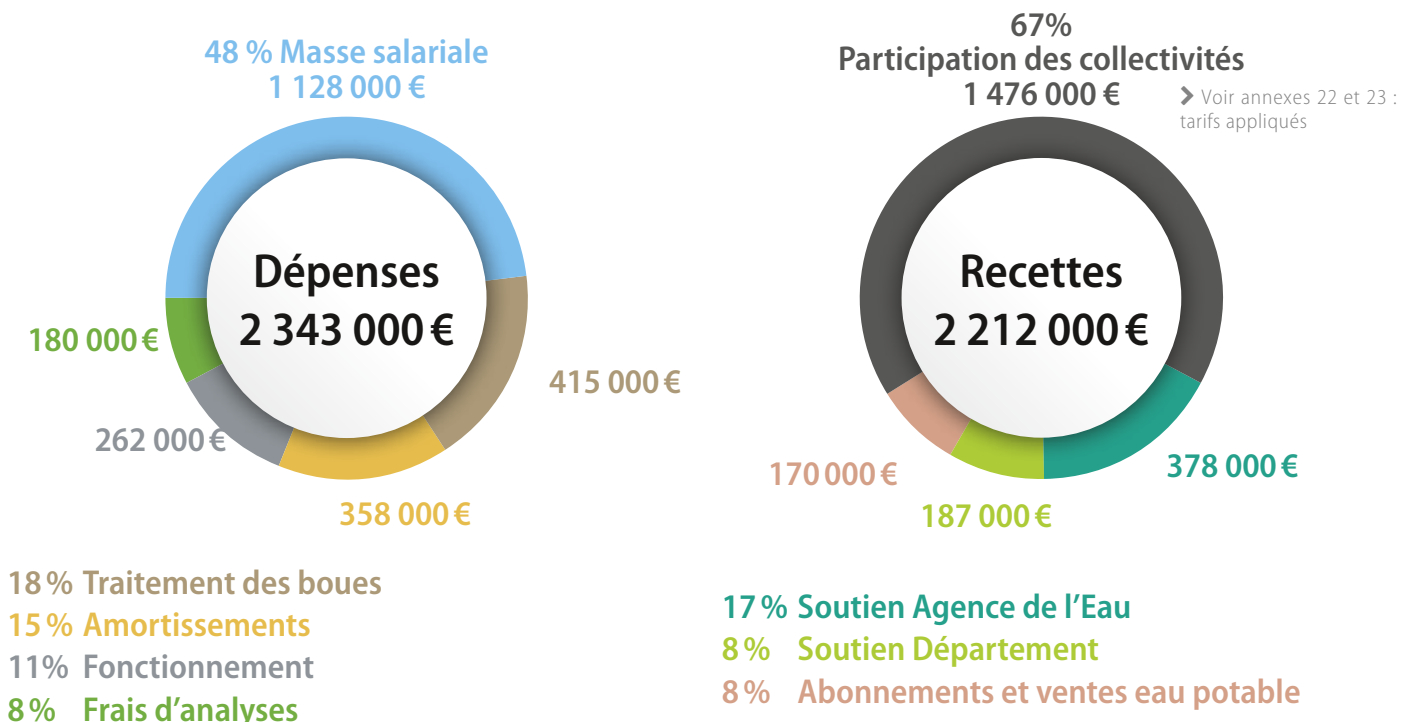
BILAN FINANCIER

BUDGETS MAÎTRISÉS POUR LES 3 COMPÉTENCES



* Charges et recettes d'amortissements sont contractées pour simplifier la lecture : 200 000 € pour l'assainissement et 100 000 € pour l'eau potable.

RÉPARTITION PAR POSTES





Rapport et annexes disponibles en
ligne sur notre site syded-lot.fr
à la rubrique "Documents"

LEXIQUE

AEP : Adduction d'Eau Potable ou Alimentation en Eau Potable.

Agence de l'Eau : Établissement public de l'État qui a pour mission de réduire les pollutions et de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques.

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

ANC : Assainissement Non Collectif

ARS : Agence Régionale de Santé.

Boues : Résidus du traitement des eaux usées, constituées pour l'essentiel d'un mélange d'eau et de matières en suspension.

Déchets assimilés : Déchets issus essentiellement de l'artisanat et du commerce, de même nature que les déchets ménagers avec lesquels ils sont collectés.

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. Ils se déclinent en 5 familles : gros électroménager froid, gros électroménager hors froid, petits appareils en mélange, écrans et moniteurs, lampes à décharges.

Dépotage des boues : Action de décharger des boues liquides transportées dans une citerne.

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés. Ensemble des déchets produits par un usager (ordures ménagères, emballages et papiers recyclables, verre et apports en déchetterie).

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

DSP : Délégation de Service Public. Contrat passé par une collectivité qui confie la gestion d'un service public à un opérateur privé.

Eaux de Baignade : Eaux de surface dans lesquelles un grand nombre de baigneurs est attendu et où la baignade n'est pas interdite ou déconseillée de manière permanente (art L1332-2 du Code de la Santé publique).

EH : Équivalent Habitant. Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration.

Épandage : Pratique agricole qui vise à répandre sur une parcelle des fertilisants ou des amendements.

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail.

ETP : Équivalent Temps Plein. Unité de mesure qui permet de mesurer la capacité de travail d'une organisation.

FPR : Filtre Planté de Roseaux.

ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes.

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Quai de transfert : Lieu où transitent les déchets.

Refus de tri : Erreurs de tri éliminées du centre de tri et renvoyées vers les ISDND ou les usines de valorisation énergétique.

Maître d'ouvrage : Personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

Maître d'œuvre : Personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux.

Micropolluants : Substances susceptibles d'avoir une action toxique à très faible dose.

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles. Part des ordures ménagères restant après les collectes sélectives (bac marron / gris).

Plaquette : Résultat du broyage de déchets de bois non traités utilisé comme combustible (chaudière bois).

Plaquette forestière : Résultat du broyage par engins mécanisés (broyeurs à couteaux) des rémanents d'une exploitation forestière et d'élagage de bords de route.

PREB : Personne Responsable d'une Eau de Baignade (art L1332-3 du Code la Santé Publique).

Réseau IDEAL : Information sur le Développement, l'Environnement et l'Aménagement Local, association de collectivités locales ayant pour vocation d'animer l'échange de savoir-faire entre les adhérents.

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

STEU : Station de Traitement des Eaux Usées.

TEP : Tonne Équivalent Pétrole. Unité de mesure de l'énergie utilisée par les économistes de l'énergie pour comparer les énergies entre elles. C'est l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11,6 MWh.

TMS : Troubles Musculo-Squelettiques.

Turbidité : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules minérales ou organiques en suspension.

Widget : Application qui s'intègre sur un site internet et qui permet d'afficher des informations venant d'une source externe.



Syded du Lot

Les matalines 46150 Catus
T. 05 65 21 54 30

syded-lot.fr